

# TUN

Le Trait d'Union Nivolaisien



Bulletin  
Municipal  
d'Information  
N°148  
4<sup>e</sup> Trimestre  
2023



## Blocs notes

### Horaires de la Poste

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h45 à 16h30  
Mardi de 14h20 à 16h30  
levée du courrier : 8h30, sauf samedi

### Horaires Bibliothèque

mardi - jeudi : 16h - 18h  
mercredi : 10h - 12h/14h - 18h  
samedi : 10h - 12h

### Horaires Mairie - Tél. 04 74 92 19 35

Lundi et mercredi : 10h-12h / Mardi : 10h-12h - 16h-18h  
Jeudi et vendredi : 10h-12h - 15h30-17h30 / Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois : 10h-12h

### Fonctionnement des déchèteries

JOUR	RUY	NIVOLAS-VERMELLE	CHATEAUVILAIN
Lundi	13h30 à 16h30		
Mardi			
Mercredi	13h30 à 16h30	9h à 12h et 14h à 18h	17h30 à 19h30
Jeudi		9h à 12h et 14h à 18h	
Vendredi	9h à 12h et 13h à 14h30	9h à 12h et 14h à 18h	15h30 à 18h30
Samedi	8h à 12h	9h à 12h et 14h à 18h	13h30 à 18h

### Pour toute demande concernant l'eau et l'assainissement

**SEMIDAO - 810, rue du Vernay - Nivolas-Vermelle**

Tél. 04.74.96.32.20 - client@semidao.fr

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

En dehors des heures d'ouverture de la SEMIDAO

Accueil téléphonique : 07 76 15 77 70

du Lundi au Vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h

## A votre service

### Médecine Générale et Médecine du sport :

Dr Xavier Francisco 42, allée G. Pellet immeuble Le Platane tél 04 74 92 16 73

### Infirmières :

Véronique Bayada  
Véronique Fiel-Guicherd 14, allée Gabriel Pellet tél 04 74 27 93 74  
Véronique Reynaud  
Christelle Ripet

### Pharmacie :

Laure Mélin-Gluzman Route Nationale 85 tél 04 74 27 94 09

### Kinésithérapeute :

Simone Fernandes 780 rue du Vernay tél 06 22 01 39 65  
Robin Tourneux  
Margot Sintès le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 96 02 25  
Marie-Thérèse Resseguier

### Pédicure-podologue :

Pierre de Brécharid Allée Gabriel Pellet tél 04 74 18 62 83

### Ostéopathe Microkinésithérapie :

Nathalie Mode le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 04 74 90 12 37

### Ostéopathe DO :

Maud Fontana 42, allée Gabriel Pellet tél 06 43 61 85 38

### Psychologue Psychothérapeute :

Karine Fabre le Garlaban, 780 rue du Vernay tél 06 31 47 63 47

### Acupuncture Tui Na - massage chinois :

Wilfried Reinke 2906, Route Nationale tél 06 17 53 80 95 - 04 72 59 04 74

### Coaching/PNL/Hypnose éricksonienne :

Daniel Garcia 36, chemin du canal tél 06 61 36 54 59

### Opticien :

Nivolas Optique Route Nationale 85 tél 04 74 80 20 04

### Vétérinaire :

Clinique Vétérinaire de Ruffieu 1175 RD 1085, tél 04 74 93 60 19

### Graphothérapeute :

Anne REGNAULT 14, allée G. Rellet tél 06 03 97 76 00

TUN - Trait d'Union Nivolaisien - Journal créé en mars 1987 - N° 147

Directeur de la Publication : Christian BETON - Mairie de Nivolas-Vermelle

Tél. 04 74 92 19 35 - Fax 04 74 92 19 44 - www.nivolas-vermelle.fr

Imprimerie Carle - Bourgoin-Jallieu - Dépôt légal : février 1988 - Tirage 1550 exemplaires

## Sommaire

Le Mot du CME.....	P. 2
Le Mot du maire - Editorial.....	P. 3
Comptes-rendus des conseils municipaux .....	P. 4 à 5
La chronique de Guy Hyver .....	P. 6 à 7
Informations municipales .....	P. 8 à 11
Du côté du CME et CMJ .....	P. 12
Mémoire de Quartier .....	P. 13
La vie locale .....	P. 14 à 16
La vie culturelle .....	P. 17 à 22
Cadre de vie - Environnement .....	P. 23
La vie sportive .....	P. 24 à 27
Du côté des enfants .....	P. 28

## PERMANENCE DU MAIRE

En mairie sur rendez-vous :

Lundi et mercredi de 10h à 12h

## Le Mot du CME



De nouvelles élections en CE2 et CM1 ont eu lieu en octobre à l'école de Nivolas. Bienvenue aux nouveaux élus Baptiste SOLARO, Côme REGAISSE, Eden MOZZANEGA, Mélina ZEPPIERI, qui rejoignent les rangs du Conseil municipal enfants, aux côtés de Jade, Marcel, Théo, Louise et Éloïse, de jeunes élus déjà en place depuis un an ou deux. L'enthousiasme des enfants et la cohésion du groupe augurent déjà d'une belle année pour le CME.



# Le Mot du Maire

**M. le Maire, bien que Nivolas-Vermelle soit un village relativement calme, que faites-vous pour lutter contre le sentiment d'insécurité que certains peuvent avoir dans des situations du quotidien ?**

Lors de mes permanences d'accueil et lors des échanges que j'ai eu avec les habitants, deux sujets reviennent sur la thématique de l'insécurité : **l'insécurité liée à des comportements et l'insécurité routière.**

Concernant l'insécurité liée à des comportements, les situations dont la mairie a été informée relevaient principalement de petits groupes de personnes qui squattent et consomment de l'alcool sur les places et espaces publics. Le sentiment d'insécurité prend naissance dans la façon dont ces personnes se comportent et cela dissuade certains d'entrer dans des commerces ou de passer à proximité. Par conséquent, j'ai décidé avec le Conseil Municipal d'interdire la consommation d'alcool sur les places et espaces publics concernés. Cela prendra la forme d'un arrêté (du 1er mars au 30 octobre 2024) afin de rétablir l'ordre public et le sentiment de sécurité des habitants. La Gendarmerie est associée à cette démarche et pourra verbaliser en cas d'infraction.

Concernant la sécurité routière, nous avons mis en place un radar mobile qui a vocation à se déplacer sur la commune. Il est actuellement sur la RD1085. Par ailleurs, nous mettons en œuvre des aménagements de sécurisation des voiries ou des cheminement piétons. C'est le cas par exemple sur la rue de Boussieu, la rue du Lac et la rue des Plattières. D'autres réflexions sont en cours sur le centre du village. La sécurité des habitants est et demeurera une des priorités pour notre équipe Municipale.

**Monsieur le Maire, régulièrement vous et votre équipe mettez en avant le PEdT, mais qu'est-ce que c'est ?**

A Nivolas-Vermelle, le Projet Educatif de Territoire est un choix politique porté par plusieurs commissions : la commission PEdT, la commission scolaire et la commission vie associative... Pour répondre à la réalité de notre territoire, avec 4 autres communes du Val d'Agnay, nous avons signé récemment un PEdT intercommunal pour 3 ans (2023-2026). L'enjeu est de mettre en cohérence éducative les différents lieux fréquentés par les enfants : famille, école, périscolaire et associations. Dans

ce cadre nous menons des actions à l'échelle intercommunale comme les Olympiades inter-écoles et des actions à l'échelle communale comme le CME, le partenariat mairie – association, le parcours artistique du périscolaire, les centres de loisirs... Un article dans ce numéro du TUN vous détaille ces actions.

**Monsieur le Maire, vous, vous préoccupez beaucoup des enfants, c'est bien mais nous les adultes, que nous proposez-vous ?**

Comme je l'ai déjà dit, je suis soucieux de proposer une programmation culturelle variée et accessible à tous. Vous avez les soirées de Nivolas avec du théâtre, de la magie, de la musique et de la danse en 2024. Nous avons notre parcours patrimonial qui allie patrimoine et sport. Et je remercie particulièrement les propriétaires privés qui collaborent pleinement lors des Journées Européennes du Patrimoine (JEP). Les spectacles proposés sur ces lieux ouverts pour l'occasion ont été très appréciés et on nous demande de renouveler la formule pour les JEP 2024... Il y a la programmation cinéma portée par la bibliothèque. Vous avez aussi les propositions de nos associations culturelles que nous soutenons pleinement et qui proposent de nombreux événements dont des expositions comme à la bibliothèque ou lors des Saisons de Vermelle. Je n'oublie pas nos aînés et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. C'est ainsi qu'à côté des formations informatiques portées par l'ALEP Arts et Culture, nous allons avoir le Point d'Information Médiation Multi Services (PIMMS) de Villefontaine qui viendra une fois par mois proposer une aide pour accomplir les démarches administratives nécessitant l'outil informatique. Nous travaillons également très sérieusement au maintien d'une présence médicale sur la commune. Comme vous le voyez je me soucie de tous et de chacun.

**Nous aurons la cérémonie des vœux de la municipalité le vendredi 12 janvier à 18h30 et avec les élus nous aurons un grand plaisir à accueillir les nouveaux arrivants à cette occasion.**

En attendant, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

*Christian Beton, le maire*

# L'Editorial

Ceux qui sont nés dans nos pays occidentaux après la seconde guerre mondiale, sont les premières générations à avoir vécu toute une vie dans un pays sans guerre sur son territoire, à avoir bénéficié du confort de vie apporté par la modernisation et aujourd'hui nous voilà confrontés à un monde anxigène. Les limites des territoires en guerre se rapprochent de chez nous. Ce que l'on pensait être une prospérité acquise et qui reposait sur « un équilibre Nord-Sud » est remise en question par l'émergence des pays du sud. Les dérèglements climatiques apportent leur lot de catastrophes. Dans quel monde vit-on ? Tous ces éléments constituent un climat totalement anxigène. Comment ne pas sombrer ? Comment garder de l'espoir ?

Nier la réalité ne peut pas être une réponse satisfaisante. Par contre pour vivre de façon acceptable, il faut arriver à faire un pas de côté. Boris Cyrulnik parle de résilience comme la « capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable en dépit du stress ou d'une adversité qui comporte normalement le risque grave d'une issue négative ». Une fois de plus, il s'agit d'articuler le vécu collectif au vécu individuel. Lorsqu'on lit des témoignages de survivants de guerres, de la Shoah, ou d'otages... ce qui revient, pour décrire comment certains ont survécu à ces événements traumatiques, c'est la capacité qu'ils ont pu développer à maintenir une activité physique, une activité intellectuelle ou à s'attacher à des petites choses positives de la vie pour garder espoir...

Voici donc, quelques éléments de réponse à ma question, comment garder de l'espoir dans le tumulte : prenons soin de nous, de notre santé, des nôtres ; maintenons une vie sociale ; participons à des actions ou des manifestations, exprimons notre solidarité...

Convaincue que le désespoir ne peut-être une solution, et observant de nombreux actes anonymes, discrets de solidarité comme les « justes pendant la seconde guerre mondiale », de manière très volontariste j'ai décidé de croire en la fraternité humaine gratuite. Voltaire disait « j'ai décidé d'être heureux parce que c'est meilleur pour ma santé » je le plagie en disant j'ai décidé d'espérer car c'est meilleur pour ma santé...

Dans quelques jours les fêtes de fin d'année arrivent, plus qu'à l'aspect matériel attachons-nous aux qualités chaleureuses, humaines que peut nous offrir cette période.

Je vous souhaite de bonnes fêtes et je vous souhaite à tous une nouvelle année 2024, résiliente et apaisée.

*Graziella Bertola-Boudinaud*



**Le Maire, Christian BETON  
le conseil municipal de Nivolas-Vermelle  
ont l'honneur de convier la population pour**

**la cérémonie des vœux**

**Vendredi 12 janvier 2024 à 18h30 à la salle des fêtes**

**VOUS VENEZ D'ARRIVER à NIVOLAS-VERMELLE**

Les élus seront ravis de vous accueillir à l'occasion de cette cérémonie  
**Un stand vous sera dédié où des élus vous proposeront quelques surprises**



## Conseil Municipal séance du 9 septembre 2023

### Avenant à la convention avec la Préfecture pour la transmission des actes soumis au Contrôle de légalité :

Depuis 2014, le CDG 38 a progressivement développé pour les collectivités du département une offre de mutualisation d'outils de dématérialisation : tiers de télétransmission, parapheur électronique ... Face à l'évolution constante des processus dématérialisés, les équipes du CDG ont dû mettre en œuvre des moyens techniques, financiers et humains de plus en plus importants afin de rendre un service conforme aux exigences règlementaires et aux besoins des collectivités . Au regard de ce constat, considérant le caractère facultatif de la prestation dématérialisation l'exécutif du Centre de Gestion a fait le choix d'y mettre fin à compter du 1er janvier 2024.

La commune va contractualiser cette prestation avec Berger Levraut, via la société AGATE qui assure l'efficacité de ses services.

Du fait de ce changement de prestataire, il convient de signer un avenant à la convention conclue avec la préfecture en 2018. Le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer cet avenant ainsi que tout document permettant d'effectuer le changement de prestataire. (Unanimité)

### Créations de 2 postes d'adjoints techniques à temps plein :

Afin de pérenniser l'emploi de 2 agents contractuels (responsable des services techniques et agent technique bâtiments-espaces urbains, en remplacement des agents titulaires partis en retraite) il est proposé de créer 2 postes d'adjoints techniques à temps plein, l'un au 01/11/2023, l'autre au 01/01/2024. (Unanimité)

### Création d'un poste d'agent de maîtrise principal :

Un agent de maîtrise accède au grade d'agent de maîtrise principal (dispositif d'avancement de grade). Il est proposé de créer le poste afin de nommer cet agent sur ce grade. (Unanimité)

**Devenir de l'activité de la poste :** La commune a organisé une réunion publique en septembre afin de permettre aux habitants de connaître la situation de La Poste et d'interroger les référents postaux à ce sujet. La

Poste a annoncé qu'elle ne maintiendrait qu'un seul point de contact sur la commune (le bureau postal ou le relais Poste-commerçant). Le bureau postal actuel resterait limité à 5 après-midi par semaine.

### Le Conseil Municipal est amené à donner son avis de façon contrainte par la situation sur :

le maintien d'un relais Poste-commerçant avec une amplitude horaire large (mais sans bureau de poste). (Unanimité moins 1 abstention)

### Décision Modificative pour alimenter le compte 204151 (fonds de concours CAPI travaux Boussieu) :

Une convention avec la CAPI a été signée pour participer, par le biais d'un fonds de concours, aux travaux devant être réalisés à Boussieu. La dépense sera affectée au compte 2014151 pour lequel aucune prévision de dépenses n'a été faite. Il convient d'alimenter ce compte à hauteur de 24 169,29€ ; l'autorisation de dépenses en opération 104 - voirie - sera réduite du même montant. (Unanimité)

### Décision Modificative : opération 105 seuil Agny :

Il est nécessaire d'abonder l'opération 105 - compte 21312 seuil de l'Agny d'un montant de 2000 € ; l'autorisation de dépenses imprévues d'investissement - chapitre 020 sera diminuée du même montant. (Unanimité)

### Choix du nom du Parc Intergénérationnel :

La commission travaux propose au Conseil Municipal deux noms issus de la consultation des habitants :

- Le parc vert-mêle
- Le parc du champ cariant (référence au cadastre Napoléonien)

Le Conseil Municipal décide de choisir entre ces deux noms. Par 12 voix, le nom de «Parc Vert-Mêle» est retenu, contre 8 voix au «Parc de Champ-Cariant» et deux abstentions.

### Comptabilité : Passage à la M57 au 1er Janvier 2024 :

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions,

départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1er janvier 2024. Pour information, cette modification de nomenclature comptable entraîne automatiquement un changement de maquette budgétaire. De ce fait, pour le budget primitif 2024, la colonne BP N-1 ne sera pas renseignée car appartenant à une autre nomenclature comptable.

Monsieur le Maire demande de bien vouloir approuver le passage de la Commune de Nivolas-Vermelle à la nomenclature M57 à compter du budget primitif 2024 (Unanimité)

### Convention ciné-été :

Comme tous les ans, une action ciné-été est proposée en partenariat avec la Ville de Bourgoin-Jallieu. Le rapporteur propose de signer la convention avec la ville de Bourgoin-Jallieu pour un montant de 725 € au titre de l'année 2023. (Unanimité)

### Déclarations préalables :

- Frédéric Jaud : Parcelle AD 12, en zone Ua au PLU, pour ravalement de façade, 2492 RD 1085.
- Paul Owagoke : parcelle AE 690, en zone Ua, pour réfection de toiture, création de trois velux, isolation par l'extérieur et changement de menuiseries extérieures, 2553 RD 1085.
- Anne Sophie Clerc Dunuc : parcelle AC 347, en zone Ub au PLU, Bleu Bg1 au PPR, pour déplacement de la porte d'entrée, fermeture du porche, 404 rue des Châtaigniers.
- SCI Immo Plus : parcelle B290 en zone A au PLU, Blanc et bleu Bv au PPR, pour installation de 24 panneaux photovoltaïques en toiture, 173 chemin de Branton.

### Permis de construire :

- Dorian Savoyat : parcelle AD 422, en zone Ub au PLU, blanc et bleu Bg2 au PPR, pour modification de surface et hauteur d'un garage, 193 allée de Montcizet.

### Autorisation de travaux :

- Kettlebell Training Center : parcelle AC 158, en zone Uic au PLU, pour création d'une salle de sports, 46, Impasse de la Plaine (en cours d'instruction).



Retrouvez toutes les informations et alertes de la Commune sur PanneauPocket


#### Depuis un ordinateur

Lancez votre navigateur internet et tapez dans votre barre de recherche : [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Saisissez le nom de la commune, l'intercommunalité, l'école, le syndicat ou son code postal dans le champ de recherche, ou promenez-vous sur la carte de France puis cliquez sur la localisation qui vous intéresse. Tout apparaît ensuite dans le téléphone au milieu de l'écran.

#### Depuis un téléphone ou une tablette

Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette, puis téléchargez PanneauPocket.

Dans l'application tapez le nom de la commune ou le code postal dans la barre de recherche. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  pour recevoir les notifications des informations et alertes.



## Conseil Municipal séance du 13 novembre 2023

**Planning des conseils Municipaux 2024 :**  
Calendrier des Conseils Municipaux en 2024 : 15/01 ; 12/02 ; 11/03 ; 08/04 ; 13/05 ; 10/06 ; 08/07 ; 16/09 ; 14/10 ; 18/11 et 16/12

**Dates des ouvertures dominicales des commerces et du secteur automobile :** Il est proposé les dates suivantes pour l'autorisation d'ouverture dominicale des commerces et du secteur automobile en 2024 : Pour les commerces : 14 janvier, 30 juin, 7 juillet, 1er septembre, 24 novembre, 1er décembre, 8 décembre, 15 décembre, 22 décembre et 29 décembre. Pour le secteur automobile : 14 janvier, 17 mars, 16 juin, 15 septembre et 13 octobre (Unanimité)

**Délégation au Maire à signer les actes administratifs relatifs aux régies :** Dans le cadre de la gestion des régies, la commune est amenée

à administrer des documents relatifs aux modifications d'usages de ses régies de recettes (ajout de modes de paiements, changement des plafonds d'encaissement, création-modifications-suppression de régie, conventions Payfip...). Dans le cadre de ces traitements, il est proposé que le Conseil Municipal délègue au Maire la signature des documents administratifs relatifs à la gestion des régies de recettes de la commune. (Unanimité)

**Décision modificative :** Afin de régulariser une écriture d'amortissement 2022 (bornes électriques) une décision modificative est nécessaire pour alimenter le compte : Fonctionnement Chap 023 – Virement à la section d'investissement – 894 € Compte 6811 – chap 042 - Dotation d'amortissement + 894 € Investissement Chapitre 021 – virement de la section

de fonctionnement – 894€ Compte 28041581 chap 040 + 894 € (Unanimité)

### Déclarations préalables :

- Françoise Duranel : parcelle AD74, en zone Ua au PLU, blanc et rouge RC au PPR, pour ravalement de façade, 1536 rue du Vernay.
- William Grisetti : parcelle AE 333, en zone Ua au PLU, Blanc et violet BC1 au PPR, pour modification de clôture, 128, rue de l'Hôtel de Ville.
- SNC Cogedim Grand Lyon : parcelles 35,38,467, en zone Ua au PLU, blanc, bleu Bc et rouge RC au PPR, pour division de parcelle, 2644, RD 1085.
- Romain Galland : parcelle AH 131p, en zone Uc au PLU, Bleu Bg1 au PPR, pour installation d'un mur de clôture soutènement, chemin des Lutins.

**Samedi 23 mars 2024**  
à la salle des fêtes - «Soirées de Nivolas»

### Soirée «Only Jeunes» Nos jeunes ont du talent

avec le Conseil Municipal Jeunes

Le conseil municipal jeunes organise un événement dans le cadre des soirées de Nivolas le samedi 23 mars à la salle des fêtes, à 20h30. «Nos jeunes ont du talent» sera une scène ouverte aux collégiens et lycéens souhaitant faire une démonstration de leurs talents (artistiques, sportifs...) auprès d'un public intergénérationnel. Le CMJ communiquera plus largement sur cette soirée, notamment pour les inscriptions des jeunes talents, dès janvier. Venez nombreux applaudir les jeunes et n'hésitez pas à faire passer le message auprès des collégiens et lycéens de votre entourage !

**Entrée gratuite**

## Pavé de truite aux amandes

### Les ingrédients :

500g de filet de truite  
125g d'amandes effilées  
2 œufs - 1 dl de lait  
2 cuillerées à soupe de farine  
1 cuillerée à soupe d'huile  
100g de beurre - sel, poivre



1. faire pocher le poisson dans de l'eau bouillante salée 15 minutes
2. les émietter dans un moule à manqué
3. préparer la sauce dans une casserole – battre les œufs avec le poivre jusqu'à obtention d'un mélange mousseux.
4. ajouter le lait, la farine, l'huile et le beurre ramolli – battre le mélange et le faire cuire à feu doux.
5. quand la crème est prise, la verser sur le poisson. Remuer. Parsemer d'amandes.
6. mettre le tout à four moyen jusqu'à ce qu'il soit bien doré.

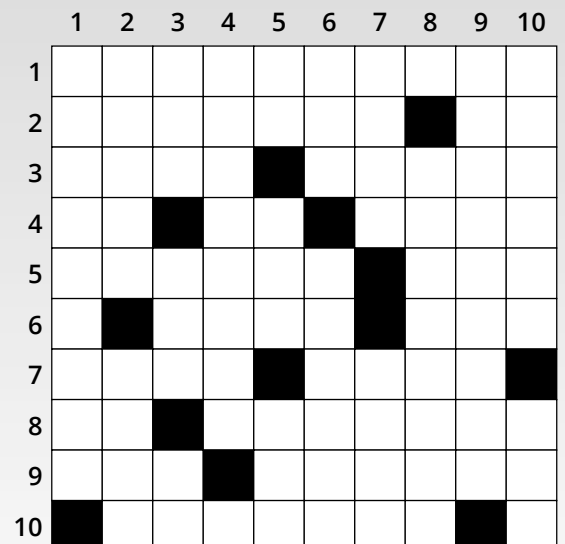
## Mots Croisés n°148 - solution p.27

### Horizontalement

- 1/ Torsion douloureuse du cou
- 2/ Fric, légume - Impayé
- 3/ Anciens indiens - Pigeon marin
- 4/ A montré sa joie - Équipe du Midi Partie inférieure du jurassique
- 5/ Leurrer - Comme Baba
- 6/ Félin d'Afrique  
Le nez dans un récit
- 7/ Fleuve normand  
Blondes anglaises
- 8/ Note - Élégante
- 9/ Choisi - Fulminer
- 10/ Pris dans la vase

### Verticalement

- 1/ Zone humide
- 2/ Port de Rome – Épluché
- 3/ Appelle la biche – Gaz peu apprécié  
Premier degré
- 4/ Attises la braise
- 5/ Pour un homme – Homme argotique  
Façon de se garer
- 6/ Elle peut ouvrir ou fermer  
Galères royales
- 7/ Peut se faire au beurre noir - Nuit
- 8/ Formes régionales d'une langue
- 9/ Doux rêveur
- 10/ Trêve - Lentilles bâtardes



## S'il te plaît Père Noël apporte moi...

### Père Noël

Je ne suis pas trop bête, c'est mes copines qui le disent. Mais je ne sais pas pourquoi, chaque fois que je prends un véhicule motorisé, qu'il soit thermique ou électrique, qu'il appartienne à mon père, à ma mère, à un copain, à une copine, ou qu'il soit à moi, je ne trouve jamais les feux clignotants !

Alors, tu comprends, c'est très em...(bêtant) pour les autres. Moi, dans ma tête, lorsque je suis en voiture je sais bien où je veux aller, mais eux, le savent-ils ? Je t'avouerais qu'en temps normal, je ne me pose pas trop la question. Mais maintenant qu'arrive Noël, que l'on sent les premiers relents des fêtes de famille, du partage (y compris de la route) de l'humilité et du respect envers les autres, il me semble que ça serait mieux qu'ils (les autres) sachent ce qui se passe dans ma tête avant que j'entre sur une place de parking ou que j'en sorte, que je tourne à droite ou à gauche, que je prenne ou que je sorte d'un rond point. Ce n'est pas pour moi que je le dis. Je m'en fiche qu'ils ne sachent pas où je vais, mais pour eux (les autres) je prends conscience qu'à force, ça les énerve ! Je vois ça à de petits détails. Certains font une embardée pour m'éviter, d'autres me gratifient d'un coup de klaxon rageur, d'autres encore moins polis baissent leur vitre et m'invectivent avec des noms d'oiseaux. Heureusement, il reste encore quelques personnes bien élevées qui prennent sur elles et ne disent rien. Mais si je regarde dans mon rétro, je vois bien qu'ils grommellent et que ça les em...(bête). Je pense qu'ils croient que je le fais exprès, juste pour em...(bêter) la société, ou que je suis un vieux «con» à la sénilité avancée (et ça, ça me dérange) qui ne sait plus sur quelle pédale appuyer et quel bouton tourner dans une situation donnée.

Alors Père Noël, dans ta grande bonté, penche toi sur le problème, et vérifie au passage si certains constructeurs automobiles n'ou-

blent pas de mettre des feux clignotants sur certains véhicules. Qu'ils fassent aussi un effort pour bien signaler dans l'habitacle : où est la commande et comment s'en servir. Et puis, finalement s'il te plaît, apporte moi un boîtier universel portable de commande de feux clignotants, comme ça je le garderai toujours avec moi dans n'importe quel véhicule. Avec l'intelligence artificielle et la wifi, ça doit bien exister maintenant un «truc» qui exécute seul l'ordre qui est dans mon cerveau.

Si tu as un peu de marge dans ta trésorerie je me permets aussi de te demander de m'apporter un compteur fiable avec un limiteur de vitesse qui respecte celles qui sont imposées. J'en ai un peu marre de payer «des prunes» et de me faire «sucrer» périodiquement mon permis. Ce n'est pas que ça me dérange de rouler sans permis, mais c'est «les prunes» qui «coûtent un bras». Déjà qu'on ne prend pas d'assurance parce que ça coûte trop cher. Et puis pendant que tu y es, apporte-moi aussi un compte tour qui indique le nombre de tours réel du moteur, parce que ces imbéciles de constructeurs autos, ils écrivent les nombres de tours divisés par mille. On se demande à quoi ça sert. Tu penses, quand je démarre à un Stop ou à un feu rouge, (si exceptionnellement je n'ai pas oublié de les respecter), en une fraction de seconde il faut que je multiplie par mille le nombre de tours affichés. Je n'y arrive pas. Faut pas exagérer, ce n'est pas le premier venu qui est capable de multiplier instantanément par mille, je n'ai pas une intelligence artificielle moi. Alors résultat, je pense toujours que le nombre de tours est trop bas. A chaque démarrage, pour corriger ça, j'accélère comme un malade et je laisse 100 grammes de gomme



### Père Noël

J'ai le privilège de ne pas être trop gêné aux entournures question «fric». Je suis PDG d'une multinationale qui exploite les gisements d'énergies fossiles, qui les transforme en carburants et qui les distribue dans nos stations. Tu sais, mine de rien, notre époque est dramatique pour moi et mes confrères. Figure-toi qu'une bande d'imbéciles sortie d'on ne sait où a décidé d'interdire à brève échéance les véhicules à moteurs thermiques pour les remplacer par d'autres à moteurs électriques. Pour la santé de notre planète et de ses habitants disent-ils. Mais pas pour la nôtre, tu t'imagines la catastrophe, plus de carburants à vendre !!! Heureusement, «nous ne sommes pas tombés de la dernière pluie». Nous avons largement commencé à «placer nos billes» dans d'autres affaires aussi juteuses, notamment les nouvelles énergies. Nous sommes forts quand même ! Mais en attendant, ça n'empêche pas que des malfaisants jaloux nous appuient la tête sous l'eau avec la main droite pour essayer de nous noyer. Heureusement, nous, après un très bref instant en apnée, on la ressort du côté de leur main gauche ! Quand je te dis que nous sommes forts ! Mais quand même, ça chamboule beaucoup de nos habitudes. Comment va-t-on faire maintenant pour justifier l'envol des prix lorsque nos actionnaires menaceront de nous pendre si on n'augmente pas leurs profits ? Maintenant, il y a bien toujours une guerre qui «traîne» dans le monde qui nous permet d'inonder les médias, et de leur faire expliquer et justifier par des «experts» des hausses plus ou moins faramineuses. Ça risque de ne plus marcher lorsque chaque grand pays de ce monde aura acquis son autonomie énergétique avec ces satanées énergies renouvelables.

On a bien commencé à plancher sur le sujet pour trouver déjà des explications un tantinet fallacieuses. On pourra toujours expliquer qu'il n'y a pas assez de soleil ou pas assez de vent, ou que l'intelligence artificielle qui fait fonctionner tout ça est tellement intelligente qu'elle s'est mise en grève.



Une bonne grosse campagne de «com» par dessus dans tous les médias qui nous appartiennent, c'est à dire presque la totalité, et ça devrait passer. Mais tu te rends compte Père Noël, ça va nous faire repartir de zéro et nous coûter «la peau des fesses», certainement des milliards. Nous ne sommes pas à dix ou vingt milliards près, mais quand même !

Alors, finalement, après avoir bien réfléchi, ça serait bien que tu m'apportes pour Noël une tenue de Spider-Man. Je pourrais ainsi me déguiser en justicier et faire pleurer dans les chaumières en expliquant mes salades à la télé. Avec le nombre de naïfs qui gobent tout, et qui traînent dans nos villes et nos campagnes, ça devrait marcher. Merci d'avance Père Noël, tu vas nous permettre de sauver notre beefsteak, et pour moi, de continuer à leur faire croire que je suis un héros.

## Cher Père Noël

Je suis un vieux «grincheux», et j'ai mon avenir derrière moi. Depuis bientôt 40 ans, j'écris des bêtises qui énervent tout le monde dans un petit «canard» de campagne qui s'appelle le TUN. Cela m'a quand même donné un grand privilège. Avant Noël, il y a déjà quelques années, tu avais accepté de me recevoir à ton domicile de Rovaniemi avec tes lutins. Tu m'avais accordé un entretien exclusif afin que j'écrive dans le TUN un article sur toi qui n'a probablement intéressé personne. Mais moi je n'ai pas oublié cette rencontre. Je voulais donc m'adresser directement à toi puisqu'on se connaît. J'avais l'intention de te demander de

rien m'apporter pour Noël ! Cela peut paraître bizarre, mais je vais t'expliquer. Depuis «tout petit», je suis tombé dans la bassine du rugby. J'aurais pu tomber dans celle du foot, du basket ou du hand, mais non, pour des raisons qui m'échappent, je suis tombé dans celle du rugby et j'ai été complètement submergé jusqu'à en «boire la tasse». Oh ! ce n'est pas que je n'aime pas les autres sports, mais à un degré moindre. On ne peut pas se refaire. Je ne sais pas si tu es au courant, mais cette année il y avait en France la coupe du monde de rugby, et je pensais naïvement que mon cadeau de Noël serait le trophée Webb Ellis (autrement dit, la coupe du monde), que nos bleus ne manqueraient pas à coup sûr de nous ramener. Ça m'aurait fait un magnifique cadeau de Noël. Et bien patatras ! Deux ballons aériens cafouillés, un autre offert à l'ailier supersonique Kolbe. Cerise sur le gâteau : un arbitre néo-zélandais, disons pour rester correct «un peu dépassé», et vlan, pour un petit point, envolé le rêve du coq gaulois et de toute une nation bleu blanc rouge. Grosse déception nationale, mais on s'en remettra. Il y a plus grave dans ce monde tourneboulé.



diplomatiquement parlant pouvoir intervenir auprès des grands de ce monde. Dis-leur qu'ils arrêtent dans les différents conflits, de mettre de l'huile sur le feu ou d'en tirer les marrons au gré de leurs opinions politiques ou religieuses. Dis-leur qu'à notre époque dite civilisée, il est inadmissible que les hommes s'entretuent pour des questions de religion où ils invoquent dans des délires fanatisés leurs dieux respectifs. Même chose lorsqu'ils se battent pour un bout de territoire. Dis-leur qu'il est monstrueux de bombarder un hôpital alors qu'on croyait définitivement admis par la race humaine le principe «qu'on ne tire pas sur une ambulance». Dis-leur qu'il est aussi encore plus monstrueux de s'en prendre à l'école de la République, et d'égorger des professeurs en se réfugiant derrière des principes religieux quasi préhistoriques pour justifier ces abominables crimes.

Puisque ces coquins de rugbymen ne m'ont pas apporté le cadeau que j'espérais, pour le remplacer je vais donc du coup te demander un autre cadeau. Avec toutes les relations que tu dois avoir, et ton carnet d'adresse bien garni, tu peux

Enfin, dis-leur tout ça Père Noël, si tu arrives à leur faire entendre raison ne serait-ce qu'à la hauteur de 10% de ces abominations horribles, ça sera un premier pas. Ça sera aussi pour moi un beau cadeau de Noël, et je suis certain qu'il en sera de même pour tous les Nivolaisiens et tous les gens sensés et intelligents. Ça sera bien plus important que d'avoir gagné ou perdu le trophée Webb Ellis !

*Joyeux Noël à toutes et à tous, et bonne année 2024, abstractions faites de toutes ces ignominies.*

Guy HYVER



**Du 1<sup>er</sup> Février au 20 mars 2024**

*Bibliothèque Municipale de Nivolas-Vermelle*



## Exposition Borner et Indiquer

*Avec les amis du Musée  
de Bourgoin-Jallieu et du Patrimoine*

**Entrée gratuite**

**Mercredi 6 mars 2024 à 20h**

*Salle des fêtes de Nivolas-Vermelle*

## Conférence en parallèle de l'exposition Borner et Indiquer

*Avec Michel-André DURAND, Président de l'association  
Les amis du Musée de Bourgoin-Jallieu et du Patrimoine*

**Entrée gratuite**



## Le succès des Soirées de Nivolas toujours au rendez-vous !

La salle des fêtes était comble pour ce programme de Noël. L'Orchestre d'Harmonie de Bourgoin-Jallieu (OHBJ), est un orchestre composé d'instruments à vents et percussions qui regroupe environ 70 musiciens âgés de 10 à 77 ans, sous la direction de leur chef Michaël Paoli.

Pour fêter, les 160 ans de l'orchestre, les musiciens ont concocté un programme composé de leurs œuvres préférées qu'ils ont interprétées avec beaucoup d'humour. Le public a pu écouter des pièces variées allant des musiques de film au répertoire classique, en passant par des musiques actuelles ou humoristiques. Après un tonnerre d'applaudissements les

musiciens ont pu échanger avec les spectateurs, autour du verre de l'amitié offert par la municipalité. Un prochain rendez-vous «Soirée de Nivolas» était donné au public le 13 janvier 2024 à 20h30 pour du théâtre avec la troupe d'Animafour qui interprètera «Hôtel des 2 mondes» d'Eric-Emmanuel Schmitt et mise en scène par Valérie Véricel.



## Récapitulatif des manifestations

- **Du 9 au 27 janvier 2024** : Exposition de peinture à la bibliothèque «L'important c'est de participer».
- **Vendredi 12 janvier 2024** : Vœux de la municipalité à 18h30 à la salle des fêtes et accueil des nouveaux arrivants.
- **Samedi 13 janvier 2024** : Soirées de Nivolas à la Salle des fêtes, Théâtre «L'Hôtel des 2 mondes» avec Animafour.
- **Samedi 13 et dimanche 14 janvier 2024** : Tournoi en salle avec le CSN, au gymnase.
- **Du 1er février au 20 mars 2024** : Exposition à la bibliothèque «Borner et Indiquer» avec Les Amis du Musée de Bourgoin-Jallieu et du Patrimoine.
- **Vendredi 2 février 2024** : Soirées de Nivolas à la Salle des fêtes, concert «Vibrations mystiques».
- **Vendredi 9 février 2024** : Carnaval du sou des écoles à la salle des fêtes
- **Du samedi 2 au lundi 4 mars 2024** : 45<sup>ème</sup> exposition de peinture à la salle des fêtes.
- **Samedi 2 mars 2024** : A 18h, inauguration de la 45<sup>ème</sup> exposition de peinture à la salle des fêtes et remise des prix.
- **Mercredi 6 mars 2024** : Conférence «Borner et Indiquer» à 20h à la salle des fêtes.
- **Samedi 9 mars 2024** : Soirées de Nivolas à la Salle des fêtes, Théâtre «Le Cercle des illusionnistes» avec la Cie Les Rataffias.
- **Samedi 9 mars 2024** : Loto du sou des écoles du village au gymnase.
- **Mercredi 13 mars 2024** : Cinéma -documentaire «Alice Guy, pionnière du cinéma» à 20h30 à la salle des fêtes.
- **Samedi 16 mars 2024** : Vente de brioches par le BCN au gymnase.
- **Samedi 16 mars 2024** : Journée Porte ouverte du Fauteuil club, Salle Georges Savary.
- **Mercredi 20 mars 2024** : Quand CAPI Conte à 17h à la bibliothèque avec Stéphanie Gillet. Spectacle à partir de 3 ans.
- **Samedi 23 mars 2024** : Soirée «ONLY JEUNES» à la salle des fêtes.
- **Dimanche 24 mars 2024** : Chasse aux œufs avec l'ALEP Sou des Ecoles au stade du village.
- **Du 26 mars au 20 avril 2024** : Exposition de dessins «Humour et Sport» de G Laine, à la bibliothèque.
- **Vendredi 29 mars 2024** : Soirée «A la découverte des Fonds Sous-Marins» à la Salle des Fêtes à 20h.





## Etat civil

de septembre à novembre 2023

### Naissances

- BELIN Edison né le 9 septembre 2023
- FERREIRA Amélia née le 2 octobre 2023
- NEYRET Luna née le 21 octobre 2023
- BOUVERON DI MAGGIO Théo né le 30 octobre 2023
- LUCAND Charly né le 30 octobre 2023
- RAVANAT Ambre née le 13 novembre 2023

### Mariage

- TOUQUET Sébastien et MARTINAT Sophie le 7 octobre 2023

### Décès

- MASSON Gaylord le 18 septembre 2023
- DUCROS Bernard le 20 octobre 2023
- SILVAIN Gilbert le 21 novembre 2023

## Le distributeur de billets sur les rails

Le distributeur de billets de la Société Générale avait été victime d'un acte de malveillance et depuis, tous les habitants du Val d'Agnay sont privés de cet outil nécessaire à la vie quotidienne.

Un distributeur qui était très utilisé, car si de nombreuses banques réduisent leur nombre, pour celui-ci, la Société Générale était favorable à sa réinstallation à condition de trouver un autre emplacement.

C'est donc une maison à côté de la Salle des Fêtes qui a été choisie, mais si la Société Générale fournit l'équipement et ses dispositifs de sécurisation, il fallait mettre à niveau le local avec un devis qui avoisinait les 50 000€ cela sans aide ni de l'État, ni de la Région ni du Département alors que l'équipement est utile à toute une population et au commerce local.

La Société Générale a accepté de participer à hauteur de 15 000€ et les communes du Val d'Agnay, Châteauvilain, Eclose-Badinières, Succieu, Les Eparres, Sérézin de la Tour ont mis également la main à la poche pour débloquer le dossier.

Les travaux avancent bien désormais, la maçonnerie, les plâtreries-peintures sont terminées. L'entreprise ATP intervient sur les abords. Il reste à la banque à installer l'appareil et à obtenir les raccordements à l'électricité et au téléphone.

Souhaitons que cette fois il restera en service longtemps.



## Cérémonie pleine d'émotion

Si la cérémonie commémorant l'armistice de la guerre de 14-18 était dans la tradition, son déroulement ne l'était pas. D'abord puisqu'il revenait à Michel Rival, maire honoraire de saluer la mémoire de Jean Badin, ancien président de la Fnaca, disparu récemment, avant de passer le commandement de la cérémonie à Denise Semanas la nouvelle présidente de la section locale, élue par l'assemblée générale à l'unanimité.



Le Conseil Municipal des enfants, soutenu par la chorale «en Plein Choeur» interprétait «La Madelon», une chanson qui a marqué toute une génération de poilus de 14-18, avant la lecture du mes-

sage de la ministre des anciens combattants par Christian Beton, le Maire, pour conclure par une Marseillaise reprise par une assemblée nombreuse et une belle garde des pompiers.



## La Poste : une fermeture annoncée

Cela faisait des années que les élus de la commune tentaient de lutter afin de conserver le bureau de Poste de Nivolas, et depuis quelques mois, les responsables départementaux de la Poste proposaient le service minimum, soit une ouverture de quatre demi-journées par semaine.

Un service assuré par une factrice guichetière très compétente, qui a fait l'unanimité dans la population, mais qui ne répond pas aux besoins des personnes qui travaillent.

Christian Beton, le Maire, avait donc demandé à la Poste de venir expliquer sa stratégie au cours d'une réunion publique au foyer municipal.

Natividad Nimy, chargée des mutations des bureaux de Poste au niveau départemental et Hélène Closier responsable de la plateforme de Bourgoin-Jallieu ont dû affronter d'emblée les questions et les inquiétudes d'une assemblée constituée en très grande majorité de retraités, qui voient encore un service de proximité disparaître.

Elles rappelaient qu'aujourd'hui, la Poste a un statut privé et qu'elle doit équilibrer ses comptes, sous peine de disparaître complètement, puisque le service postal est désormais en concurrence complète. Elles rappelaient que deux points de contact

coexistent dans la commune : le bureau de poste, ouvert douze heures par semaine et le relais poste commerçant, qui assure pratiquement les mêmes prestations et qui est ouvert 7 jours sur 7.

Pour la Poste le choix est vite fait. Pour la commune, Christian Beton rappelait que les élus ont fait une étude sérieuse du coût d'une agence postale communale, mais que la commune ne pouvait pas s'engager à financer ce service, qui de plus ne pouvait pas proposer une amplitude plus importante que les douze heures actuelles.

L'assistance a bien compris que la décision de fermeture était désormais inéluctable, tout en regrettant cette orientation imposée par la mise en concurrence de ces services, l'État ne mettant plus la main à la poche.

La déléguée départementale assurait que le but de la Poste était de maintenir un point de contact chez un commerçant.



## Un nouveau sol pour le gymnase



Ce vendredi 22 septembre le conseil municipal s'est réuni au gymnase pour l'inauguration du nouveau sol en présence de Mireille Blanc-Voutier conseillère départementale.

Christian Beton le maire a tenu à rappeler l'importance de ce lieu permettant la pratique sportive sous toutes ses formes. Le gymnase a été construit en 1988 et le sol qui a été foulé par de nombreuses disciplines avait bien vieilli et devait être changé. C'est un nouveau sol qui a été inauguré et il faut parler aujourd'hui d'un gymnase rénové.

Cette opération a été engagée en début de mandat en 2020 afin de rendre lisible tous les travaux de modernisation (changement d'éclairage, de mobilier, rénovation des sanitaires et du sol sportif). C'est cette année que viennent de finir les travaux par le changement de sol qui a coûté environ 100.000 €. D'autres travaux sont prévus avec la rénovation énergétique et un parking. Le maire a souligné l'importance des aides pour mener à bien ces différentes initiatives. Mme Mireille Blanc-Voutier et le maire ont insisté sur l'importance de ces installations pour favoriser la pratique sportive et souligné aussi la chance des habitants de Nivolas-Vermelle d'avoir autant d'installations sportives permettant à tous de pratiquer le sport désiré.

Après de tels aménagements Christian Beton compte sur les associations pour faire vivre ce gymnase. Il est à noter la belle signalisation au sol des différentes disciplines, sans oublier le magnifique logo de la ville de Nivolas. Pour terminer Mme Jeanine Gallin-Martel a présenté les chiffres de cette opération avec un coût total de 88 285 €. Les aides pour la réalisation de ce projet s'élèvent à 39 658 € (Etat (DETR) 13 479 €, Département 13 479 € et Région 12 430 €). Elles représentent 60% du montant total hors taxe des travaux engagés. Cette sympathique inauguration s'est terminée par le verre de l'amitié.

Bernard Chamaraud



## Equipe technique communale

L'équipe d'agents techniques œuvre au quotidien pour l'environnement, le cadre de vie et les bâtiments communaux. De l'entretien des espaces verts à la gestion des équipements communaux comme les écoles, le gymnase ou de la voirie, leur champ d'intervention est large et polyvalent.

L'équipe est à pied d'œuvre chaque jour et impliquée auprès des habitants et des utilisateurs des locaux communaux (associations, enseignants, enfants...).

La Mairie souhaite dans cette parution mettre en avant l'équipe d'agents techniques et les remercier de leur précieuse contribution.



De gauche à droite : Cédric (responsable de service), Marion, Romain, Delphine, Jean-Christophe et Ludovic (responsable environnement-espaces verts).

## L'éclairage du Stade des Mûriers passe en leds

Devant l'explosion des coûts de l'électricité, le Conseil Municipal avait décidé de trouver des solutions plus économiques pour éclairer le Stade, tout en respectant les normes de la Fédération de Football, qui demandent un niveau suffisant que n'atteignaient plus les projecteurs actuels.

Les partenaires de la municipalité ont également inscrit des aides afin de réduire les consommations d'énergie. D'où l'intérêt à ce moment-là de programmer le remplacement des projecteurs à iode d'argent par des projecteurs à Leds. Une subvention de l'État au titre de la DETR, d'un montant de 11 584,00€, une du Département de l'Isère de 11 584,00€, une de la Région Auvergne Rhône-Alpes de 10 650,00€, complétée par une aide de la Fédération de Football, d'un montant de 5 700,00€ au titre du FFA (Fonds d'Aide au Foot Amateur) ont permis de boucler le tour de table et de lancer les travaux d'un montant de 57 920,00€, en profitant des congés de Toussaint.



## Le PIMMS médiation à Nivolas-Vermelle c'est quoi ça ???

C'est un Point d'Information Médiation Multi Services qui s'oriente autour de 3 thématiques : l'accès aux services publics, l'aide à la réalisation des démarches administratives et l'accès aux services informatiques liés aux démarches administratives et sociales.

Avec ce service, vous pourrez par exemple monter un dossier de demande d'aide sociale, obtenir de l'aide pour compléter un formulaire en ligne ou encore actualiser votre situation sur le site Pôle emploi, CAF, impôts, etc...

A partir du 30 janvier 2024, un encadrant du PIMMS sera présent en mairie (ancienne salle de classe à droite de la mairie), tous les derniers mercredis du mois, de 9H à 12H. Il pourra vous recevoir gratuitement et sans rendez-vous, pour vous aider dans vos démarches administratives.

N'hésitez pas à venir le consulter !

Contact : mairie : 04 74 92 19 37

LE MERCREDI 31 JANVIER  
INTERVENEZ DANS LE PIMMS A 11H SUR  
NOTRE COMPTINE POUR VOUS  
ACCOMPAGNER DANS VOS  
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### NOS SERVICES

Le Pimms Médiation, vous accompagne dans vos démarches quotidiennes :

- France Services : CAF, Assurance Maladie, Retraite, Pôle Emploi, Impôts, ANTS (Carte d'identité, Passeport et Carte Grise)
- Gestion de boîte mail
- Aide à la rédaction et à la compréhension de courrier
- EcoGestes



## Un projet ambitieux pour les enfants !

Les Maires et élus de plusieurs communes du Val d'AGNY, Eclose-Badinières, Châteauvilain, Les Eparres, Nivolas-Vermelle et Succieu se sont retrouvés à Eclose Badinières pour la signature du 3ème Projet Educatif de Territoire du Val d'Agny.



La cérémonie s'est passée en présence de la députée Marjolaine Meynier-Millefert, de la conseillère départementale Mireille Blanc-Voutier, du Président de la CAPI, Jean Papadopoulos et de l'Inspectrice de l'Education Nationale. De nombreux responsables associatifs, les bibliothécaires, le président de la Fraternelle et plusieurs élus étaient présents. Après le mot d'introduction d'Alain Berger et avant la prise de parole de chaque maire signataire, il revenait à Graziella Bertola-Boudinaud, 1ère Adjointe à Nivolas-Vermelle, de présenter ce Projet. Il a été rappelé que ce sont André Ziercher et Didier Bouillot qui ont été à l'initiative d'un 1er PEdT intercommunal, obligé pour percevoir des subventions. Aujourd'hui, les communes sont passées de l'obligation à la volonté d'avoir un PEdT intercommunal.

«Il faut tout un village pour élever un enfant» dit un proverbe africain. Il résume la philosophie du projet éducatif de territoire. Si la famille est le premier lieu d'éducation, l'école, le périscolaire, les centres de loisirs et le monde associatif sont aussi des temps éducatifs. Lorsqu'une municipalité s'engage dans un Projet Educatif de Territoire c'est un choix politique de mettre en synergie tous les acteurs éducatifs pour œuvrer ensemble dans l'intérêt de l'Enfant et l'aider à bien grandir.

Pourquoi un PEdT intercommunal ? Le Val d'Agny est un bassin de vie cohérent à l'intérieur de la CAPI. Ses habitants circulent sur ce territoire pour y trouver les services dont ils ont besoin. Dans les associations, nous trouvons des adhérents des différentes communes du Val d'Agny. Ceci apparaît clairement avec la mise en place d'un forum associatif intercommunal en septembre. Par ailleurs, nos petites communes mutualisent bien souvent leurs moyens.

Faire vivre ce PEdT du Val d'Agny passe par des actions communales et des actions intercommunales.

A Nivolas-Vermelle, depuis le 1er PEdT nous avons mené des actions propres qui se sont enrichies au fil des années :

- La mise en place d'un conseil municipal enfants et d'un conseil municipal Jeunes avec des ados.
- Un partenariat mairie - association a été mis en place sur le temps du périscolaire afin d'améliorer le temps de l'enfant. Les intervenants associatifs ont la possibilité de venir récupérer les enfants à 17h00 au périscolaire.
- Cette année nous avons développé un parcours d'initiation artistique sur le temps périscolaire. C'est l'occasion pour de nombreux enfants de découvrir le théâtre, la percussion, la danse urbaine, l'art du modelage et du cinéma en créant des courts métrages.
- L'élargissement du centre de loisirs de l'été aux vacances de Toussaint et de printemps, avec un projet éducatif qui allie Sport, culture et vivre ensemble.
- Encourager les associations communales qui encadrent des jeunes à développer des actions éducatives notamment dans le domaine du vivre ensemble, avec une valorisation lors de la dotation des subventions.
- A ces actions communales nous pouvons ajouter le PLEAC mené par la CAPI qui contribue à l'éducation artistique et culturelle des enfants.

Dans les 2 premiers PEdT les actions intercommunales ont été dans le champ culturel, et portées par les bibliothèques et les écoles. Depuis 2022, prenant en compte que plusieurs communes ont été labellisées « Terre de Jeux 2024 », l'action commune a été d'organiser des

Olympiades inter-écoles avec l'aide de La Fraternelle. En mai 2023, 500 enfants ont été réunis sur le stade du village de Nivolas-Vermelle pour se confronter dans des équipes mixées représentant des pays différents. Ce fut une belle journée où l'on vit les enfants coopérer, se dépasser dans l'effort et se sensibiliser au handicap. Une belle expérience éducative !

Voici donc tout l'intérêt de ce Projet Educatif de territoire du Val d'Agny.



### Un spectacle en faveur d'Action contre la faim, avec le CME

Le samedi 11 novembre, un spectacle familial et solidaire « Planètes en panique » ([www.planetesenpanique.fr](http://www.planetesenpanique.fr)) a été donné par une troupe bénévole à la salle des fêtes de Nivolas-Vermelle.



Ce spectacle a été organisé avec le CME qui a travaillé avec Michel Buttin sur ce temps fort depuis plusieurs mois. Les enfants ont découvert le travail de l'ONG Action contre la faim à travers des vidéos. Ils ont eu à cœur de monter ce projet pour sensibiliser leurs camarades d'école, qui ont eu accès à l'exposition SUREXPOSES à la bibliothèque (pour l'école de Nivolas) ou une intervention dans les classes (pour l'école de Boussieu). Pendant le spectacle, les élus du CME ont eu plusieurs rôles à jouer :

billetterie, accueil du public, déambulation, chanson (composée exclusivement par Henri Dès)... Le public venu en nombre a su profiter de ce spectacle très interactif. Le montant reversé à Action contre la faim s'élève à 348 euros. Les jeunes élus du CME peuvent être fiers d'avoir mené ce projet.



### Le CME, toujours actif dans les temps de commémoration

Les jeunes élus du CME ont revêtu leurs écharpes pour participer à la commémoration du 11 novembre.



Ce moment d'hommage devant le monument aux morts résonne particulièrement en ce moment, pour insister sur la nécessité de défendre les valeurs de la République et l'éducation à la citoyenneté. Les enfants ont déposé avec Monsieur le Maire une gerbe de

fleurs, puis ont entonné avec la chorale La Madelon (chant des poilus de la première guerre mondiale) et La Marseillaise. Pour certains d'entre eux, il s'agissait de leur première cérémonie officielle, ce qui donnait encore plus de solennité à ce moment.

### La soirée jeux d'Halloween du CMJ

Le Conseil Municipal Jeunes a organisé une soirée jeux sur le thème d'Halloween, animée par Déclik Ludik, le vendredi 27 octobre au Foyer Municipal.



Les jeunes ont géré avec beaucoup d'autonomie la communication autour de la soirée, ainsi que l'organisation elle-même de la soirée. Les jeunes adolescents de la commune et des alentours ont été au rendez-vous, pour la plupart déguisés, pour profiter d'une ambiance très conviviale. La décoration et la buvette ont permis à tous de se mettre dans une ambiance d'Halloween très réussie.

Bravo à Emy, Nolan, Louise, Nolan et Lucie pour leur investissement !





## Jacqueline et Daniel PIRAUDON, La Pointière

**Lorsqu'il débarqua en 1958 de sa région lyonnaise natale pour poser ses valises à Nivolas-Vermelle avec toute l'insouciance et l'innocence de ses 15 ans, Daniel PIRAUDON ne savait pas qu'un « piège fatal » allait se refermer sur lui 2 ans plus tard.**

Oh ! un « piège fatal » bien agréable, commun à tous les adolescents et adolescentes de son âge puisqu'il s'appelle « l'amour ». Si Daniel posa ses valises dans notre village, et plus précisément chez sa sœur Denise, c'était pour y effectuer son apprentissage en carrosserie avec l'époux de cette dernière, le populaire Marcel BARBIER bien connu dans notre village. Il exploitait à l'époque un garage-carrosserie à l'entrée de la commune en lieu et place de l'actuelle pizzeria. Trop content de prendre son jeune beau-frère sous son aile, le gentil Marcel avec les compétences qu'on lui connaît amena 3 ans plus tard le jeune Daniel au CAP de carrossier qu'il obtint brillamment. Daniel passait donc ses semaines à Nivolas au travail pour sa formation, et prenait le week-end venu les cars Ricou pour rejoindre ses parents à Villeurbanne.

Mais, à Nivolas comme dans beaucoup de villages alentours, l'une des attractions populaires majeures était la vogue annuelle. Comme tous les jeunes, Daniel ne manquait pas d'y faire un petit tour, et c'est là que le « piège fatal » se referma le 10 juillet 1960 ! Du haut de ses 18 ans, Jacqueline FRECHET, belle jeune fille épanouie remarqua ce séduisant jeune homme de 17 ans qui prenait un désir non dissimulé en s'éclatant sur le manège des auto-tamponneuses (ou tamponnantes). Jacqueline «flasha» instantanément sur ce «bel Adonis» venu de la ville. Ce qu'on appelle couramment de nos jours « le coup de foudre ». Drôle de coïncidence, et drôle de destin pour notre Daniel carrossier, décabosseur de voiture la semaine, et adepte le dimanche d'auto-tamponneuses pour cabosser celles d'en face. L'amour a parfois ses raisons que la raison ignore !!!

Jacqueline, Nivolésienne «pure race», puisque la famille FRECHET habite le village depuis plusieurs générations, était une jeune fille bien sage. Petite, elle fréquentait l'école maternelle, la même que celle qu'avait fréquentée sa maman. Cette école est devenue maintenant la salle Georges SAVARY. Après une scolarité à l'école primaire du village, elle continua son éducation et sa formation à l'école Gambetta de Bourgoin. Elle s'y rendait avec les cars Ricou et Piégad. Puis plus tard, par ses propres moyens avec le Solex que lui avait vendu son voisin du dessous. Elle habitait en effet avec ses parents depuis sa naissance, dans un appartement situé sur l'actuelle route départementale 1085 au dessus du garage de Zizi RABATEL, qui est devenu aujourd'hui l'agence «Propri Et Terres immobilier». Elle garde d'excellents souvenirs de sa jeunesse en ces lieux qui étaient alors le cœur de notre village. Il y avait beaucoup d'animation avec la concentration de tous les principaux commerces. Elle se souvient du salon de coiffure BOSSY, devenu depuis «style attitude». Ce salon de coiffure avait la particularité d'être aussi un lieu où on vendait des vêtements. Il fallait se diversifier à cette époque pour «joindre les deux bouts». Il y avait aussi la charcuterie de Joseph GULLIET. Jacqueline se souvient des lundi matin où l'artisan égorgeait un cochon. Elle a

encore à l'esprit les cris d'orfraie de la pauvre bête, ce qui ne l'empêchait pas de se régaler des excellents produits de charcuterie qui en découlaient. D'autres sons étaient plus agréables avec la fanfare l'Etoile de Nivolas qui répétait dans la salle du patronage, et qu'elle entendait depuis son balcon. La quincaillerie POGUET faisait aussi partie du décor, elle était très fréquentée. On y trouvait de tout : des vis et dous de toutes dimensions en passant par les ustensiles de cuisine et les appareils ménagers. De l'autre côté de la rue, elle se souvient aussi de l'épicerie ROBERT et de celle des Docks Lyonnais ainsi que des 2 boulangeries qui sentaient bon le pain chaud le matin venu. Au rayon des odeurs, elle adorait aussi celle de la grappe distillée par l'alambic qui s'installait au mois d'octobre sur la place du village. Son plaisir d'enfant, elle le trouvait aussi «au patronage» ou elle pratiquait diverses activités sous la houlette de la dévouée Monique PAILLET. Enfin, personne ne s'étonnera qu'au rayon des souvenirs, la vogue de Nivolas qui comptait de nombreux manèges, tienne dans le cœur de Jacqueline une place toute particulière ! Vingt ans plus tard, l'émission de télévision «tournez manège» n'allait rien inventer !

Ses diplômes en poche, Jacqueline exerça ses talents comme «coupeuse en lingerie» chez LORA, rue Edouard Marion à Bourgoin. Cette entreprise fabriquait de la lingerie féminine. Elle y resta 15 ans, jusqu'à la naissance de son deuxième enfant. Elle exerça alors la respectable profession de «femme au foyer» comme beaucoup de ses contemporaines de l'époque.

Daniel lui, après s'être laissé gentiment «accaparer» par la jolie Jacqueline le 10 juillet 1960 ne trouva rien de mieux que de lui proposer le mariage le 10 avril 1965. belle histoire qui perdura, et qui perdure encore 58 ans après. Franck puis Marc naquirent de cette union, et vinrent compléter leur bonheur. Plus tard, Franck devenu commandant de bord dans l'aviation civile, et son épouse Bernadette donnèrent naissance à Louis et Marie. Marc devenu cadre SNCF, et son épouse Patricia enrichirent la famille avec Antoine et Justine. Jacqueline et Daniel tombèrent «raides dingues» dans le bonheur total au fur et à mesure de ces 4 naissances. Il n'est qu'à voir les étoiles dans leurs yeux qui s'allument, et les mots d'amour qu'ils trouvent lorsqu'ils parlent de leurs 4 petits-enfants.

Mais pendant tout ce temps, Daniel ne resta pas inactif. Après l'obtention de son CAP, il occupa des postes dans différentes carrosseries de la région jusqu'en 1970. Cependant, se sentant un peu à l'étroit pour son avenir dans cette profession, il décida avec courage et abnégation de poursuivre des études en dehors de ses heures de travail par le biais des cours de promotion sociale au lycée de l'Oiselet. Sa ténacité paya, il obtint les CAP et BP convoités de dessinateur industriel et les CAP de tourneur et fraiseur. Muni de ces bagages, il tenta sa chance à «l'unité hermétique» de La Verpillière, une des plus grosses



entreprises de la région. Embauché comme technicien de bureau d'études, il évolua 10 ans plus tard en étant nommé technicien de bureau des méthodes dans la filiale que l'entreprise monta sur le site de Cessieu. Les compétences de Daniel, son amour des gens, de l'échange avec les autres, et ses aptitudes au management lui permirent ensuite d'accéder aux fonctions de chef de fabrication et d'affûtage. Sa carrière qu'il adore, lui laisse encore aujourd'hui un brin de nostalgie. Après 34 ans de bons et loyaux services, il fit valoir ses droits à la retraite. Il avoue cependant que 2 ans avant et 2 ans après la date fatidique, cela le perturba. C'est tout en son honneur. Mais rassurez-vous, maintenant il va bien mieux. Sa vie, il ne la changerait pour rien au monde, comme Jacqueline d'ailleurs.

Aujourd'hui, ils partagent leur temps entre leur maisons de Nivolas et celle de Quirieu, une ancienne maison de famille depuis 5 générations que Daniel, passionné de bricolage et du travail du bois, a restauré. Ils aiment s'y rendre accompagnés de leurs enfants et petits-enfants. Daniel y a «bricolé» une grande table à l'ombre sous le platane centenaire. Vous imaginez les repas de familles avec les petits plats mijotés par Jacqueline ! La maison de Nivolas, au fait, parlons-en. Construite en 1979 sur une parcelle de 2000 m<sup>2</sup> au lotissement de la Pointière (on ferait à notre époque 6 à 7 maisons sur la même surface). Cette parcelle va de la rue Victor Hugo en bas et monte en pente douce pour se terminer sur un chemin forestier qui part du chemin des Renardières. Ce chemin est plus communément appelé «pré des bosses». Jacqueline et Daniel choisirent de poser la construction en haut de la parcelle pour une tranquillité maximum. Le chemin peu usité, et la forêt sont leur domaine au quotidien, et servent d'écrin à cette belle construction au charme résolument rustique. Ils y croisent régulièrement chevreuils, faisans, renards et toute la faune des forêts, ils sont presque tous devenus leurs amis. Sur les piliers du portail se trouvent leurs initiales en belle céramique JP et DP, un symbole touchant probablement lié aux souvenirs de la vogue de 1960 !!!

Marc a construit sa maison un peu plus bas sur la même parcelle et Franck à Quinsonnas à quelques encablures. Ainsi, toute cette merveilleuse petite famille profite de cette proximité pour se faire choyer par Jacqueline et Daniel, et croyez-moi, ils ne s'en privent pas. Merci à eux pour leur sympathique accueil.

*Propos recueillis par Guy HYVER*

# 90 ans d'Elise Lambert au milieu de tous les siens

**Quand on a une grande famille, plus les neveux et nièces, on a vite fait de rassembler une soixantaine de personnes.**

Elise Lambert était ravie de retrouver toute cette famille unie autour d'elle pour fêter ses 90 ans. Et on peut dire qu'elle retrouvait presque immédiatement les prénoms de chacun, ce qui est un exploit.

Elise a mené une vie laborieuse, aux tissages Porcher, à l'usine de Sérézin de la Tour, avant de prendre sa retraite à Nivolas-Vermelle, où elle continue à mener une vie autonome, allant régulièrement taper la coinche au club local.

Son plus grand bonheur, c'est d'avoir ses quatre fils réunis avec ses 7 petits-enfants et ses 8 arrière-petits-enfants.



## Le Fauteuil club



C'est dans une ambiance conviviale que les cours de Tapisserie d'Ameublement organisés par l'association LE FAUTEUIL CLUB ont lieu tous les mardis de 9h à 17h30 dans la salle Georges Savary.

Pendant 4 heures, grâce aux conseils avisés de Franck tapissier professionnel, les adhérents restaurent eux-mêmes tout type de siège et les ramponneaux aimantés vont bon train sur les fauteuils Voltaire, Napoléon, Louis XIII, Louis XV, Louis XVI s'ans oublier crapaud, chauffeuse, bergère, cabriolet, bridge, prie-Dieu, chaise médaillon, chaise de nourrice....ou encore tabourets de bar et chaises et fauteuils plus contemporains.

Toute personne intéressée par cette activité manuelle est la bienvenue. (Nombre de places limité). Et afin de découvrir de plus près ce métier d'art et ses différentes techniques de restauration, une journée spéciale

**«PORTES OUVERTES»** sur ce loisir-passion se tiendra **le SAMEDI 16 MARS 2024 de 10H à 17H** dans la salle Georges SAVARY de NIVOLAS-VERMELLE.

A cette occasion, vous découvrirez en direct le travail des adhérents avec tout le processus de rénovation d'un siège depuis la carcasse en bois jusqu'à la pose du tissu final, les différents matériaux utilisés et les fameux outils du tapissier.

Également une exposition de fauteuils et chaises terminés et surtout une VENTE EXCEPTIONNELLE de REPOSE-PIEDS ou PETITS TABOURETS entièrement faits artisanalement par les adhérents du Fauteuil Club pendant leurs ateliers de tapisserie.

A tous à bientôt et bienvenue au Fauteuil Club !!

**Pour tout renseignement écrire svp à : [le.fauteuil.club.isere@gmail.com](mailto:le.fauteuil.club.isere@gmail.com)**

## Le Comité de quartier

«Les Plattières» à Ruffieu a 1 an d'existence

**34 membres font partie du comité. L'adhésion coûte 10€ par personne et par an, ce qui permet d'agrémenter les festivités.**



Durant cette année, nous avons réalisé plusieurs animations et abordé plusieurs sujets. Les animations : galette des rois, fête des voisins, beaujolais nouveau. Ce sont des moments très appréciés de tous, qui permettent de mieux se connaître et la convivialité est toujours présente.

**Sujets du quartier :** La circulation rue des Plattières est importante et

dangereuse : des actions sont prévues, mais demandent encore de la concertation pour s'assurer de leur efficacité.

**Panne Internet :** Début septembre, à 15 jours d'intervalle, deux engins ont arraché des fils téléphoniques.

**Départ du président :** Le déménagement du président a entraîné un changement du bureau.

## Le Don du sang

**L'année 2023 s'est bien passée avec 68 adhérents dont 5 nouveaux. Nous sommes satisfaits de cette dynamique que nous souhaitons maintenir.**

En 2024, la première collecte sur Nivolas-Vermelle aura lieu le mardi 16 janvier de 15h 45 à 19h15 à la salle des fêtes. L'assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang bénévoles aura lieu le vendredi 26 janvier à 18h30 au foyer municipal. Ce sera l'occasion pour le président de présenter ses comptes-rendus d'activité et financier avant la remise des diplômes aux donneurs de sang par l'Etablissement Français du Sang. La soirée sera clôturée par le partage de la galette des rois et du verre de l'amitié.

*Le président de l'amicale des donneurs de sang bénévoles, Roger DROGOZ*

# Les Sapeurs pompiers de Nivolas-Vermelle, merci Jeannot

**Notre ami Jean BADIN doyen des sapeurs-pompiers de NIVOLAS nous a quittés au début de mois de SEPTEMBRE. Avec son départ c'est une partie de l'histoire et de la mémoire de notre caserne qui disparaît.**

Originaire de Four il est devenu sapeur-pompier en 1963 peu de temps après son installation à Nivolas-Vermelle rejoignant alors l'équipe qui se constituait autour de Tonin et participant ainsi au renouvellement du corps. Il se forme au fil des ans au secourisme ; à la ranimation ; au secours routier, mais son domaine de prédilection reste la conduite, il met au service des pompiers son expérience de conducteur poids lourd acquise pendant la guerre d'Algérie. Il sera pour nous tous un conducteur sûr et efficace en qui nous avons toute confiance, c'est également un vrai spécialiste des motopompes,

venant à bout, à force de ténacité, des moteurs les plus récalcitrants. Même la motopompe Renault de 1937 dont il faisait remarquer non sans malice qu'ils étaient du même âge ne lui résistait pas. Il a été pour nombre d'entre nous un formateur compétent, patient et attentionné. Son engagement a pris fin en 1994 après 31 ans de service et de disponibilité au service de tous. Il continuera à participer aux activités, manifestations et voyages de l'amicale, heureux de voir l'évolution de la caserne, s'intéressant aux nouveaux engins, avec toujours une petite anecdote sur les interventions passées. Au mois de



juillet, bien que fatigué il a tenu à être avec nous pour la photo du calendrier.

Jean nous garderons de toi le souvenir de quelqu'un de fidèle à ses convictions et engagements qui entonnait « Sacré Mimile » à la fin des repas de la Ste Barbe. Merci pour tout ce que tu nous as apporté. Tu vas nous manquer mais, nous ne t'oublierons pas.



## Du nouveau à Nivolas-Vermelle...

**Kevin Bayard et Alexis Gaillat, ont ouvert à Nivolas-Vermelle une salle de sport très particulière, «KETTLEBELL Training-Center».**



Tous 2 coachs sportifs, formés en Strong first à Paris, proposent un accompagnement sportif individuel ou en groupe de 10 personnes maximum pour développer sa force pour une meilleure santé en toute sécurité. Ils collaborent avec des Kinésithérapeutes et des ostéopathes en proposant des exercices complémentaires pour un mieux-être des patients devenus clients. Mais qu'est-ce que la Kettlebell ? La kettlebell, ou girya, est un poids en fonte de la forme d'un boulet de canon avec un fond plat, muni

d'une large poignée en forme d'anse. D'origine russe, les poids des kettlebells officiels sont de 16, 24 et 32 kilos. Ce matériel de musculation est utilisé dans le cadre de la préparation physique d'athlètes de haut niveau et est également proposé à toutes celles et ceux qui souhaitent améliorer leur condition physique générale.

A Nivolas-Vermelle, Kevin Bayard et Alexis Gaillat proposent 1 à 2 séances d'essai avant de prendre un abonnement qui peut être d'1, 6 ou 12 mois.



## Une inauguration réussie !

**L'entreprise Mercédès-Benz-Huilier - Dauphiné Poids lourds a inauguré ses nouveaux locaux à Nivolas-Vermelle en présence d'environ 500 invités, clients, partenaires et personnels...**



Ils sont à la fois distributeur et réparateur. Le président du groupe, Mr Huilier rappelait que le groupe Huilier avait 133 ans d'histoire et que c'est en 1971 que le groupe Huilier devenait distributeur Mercedes-Benz. Il remerciait la municipalité de Nivolas-Vermelle et particulièrement l'ancien Maire, Michel Rival pour leur aide dans l'implantation sur ce nouveau site. Dans leurs interventions, le président du département de l'Isère Jean-Pierre Barbier, le conseiller régional Jean-Pierre Girard saluaient le développement du groupe Huilier -Mercedes-Benz dans la région et particulièrement en Isère. Le Maire de Nivolas-Vermelle Christian Beton exprimait sa satisfaction de voir s'installer sur sa commune une nouvelle

entreprise. Il rappelait que Nivolas-Vermelle possède 153 entreprises, ce qui est important au regard de la dimension du territoire. La situation de Nivolas placée sur l'axe Lyon- Grenoble et la proximité de l'autoroute constituent un atout attractif important que la commune entend soutenir. En créant la Zone d'activité du Vernay, la CAPI avait bien apprécié ces atouts. Ceci va se poursuivre avec l'écoparc prévu sur l'ancien tènement de l'entreprise Bonna Sabla. Déjà dans le mandat municipal précédent, Michel Rival, le Maire, s'était totalement mobilisé pour éviter de voir arriver des plateformes logistiques. Une entreprise c'est à la fois de l'économie et de l'emploi. Ceci participe au dynamisme de la commune.

## Retour de vendanges à Nivolas-Vermelle

Sur l'invitation d'Isabelle Groussol, secrétaire, le bureau de la confrérie de l'échalas Dauphinois a choisi Nivolas-Vermelle pour organiser la fête du « retour des vendanges 2023 » ce samedi 7 octobre.

Vers 11h00, un défilé en musique et haut en couleur des différentes confréries présentes suivi par les vieux tracteurs de Michel Boulon ont animé le centre du village et notamment le marché. Un pressoir était installé sur le parvis de la mairie et du raisin a été pressé. Chacun a pu déguster ce premier jus. Le président, Patrick Frémy a présenté les différentes confréries. Isabelle Groussol a remis au Maire Christian Beton et à Graziella Bertola-Boudinaud 1ère adjointe en charge de la culture et des manifestations, une clef de la confrérie de l'échalas

Dauphinois. Le public attiré par la musique était invité à découvrir le vin de la cave de Stéphanie Lou. Une vente était organisée. Le public a montré un grand enthousiasme. La municipalité a apporté tout son soutien à cette manifestation qui répond aux objectifs culturels et d'animation de la commune et qui contribue à son rayonnement. La vigne est un pan de l'histoire locale, il en reste encore quelques-unes. Isabelle Groussol a contacté les propriétaires pour leur proposer de s'associer à l'évènement.



## Une soirée conviviale

pour une belle action

En dépit de la canicule, dès 16h, ce samedi, le stade municipal était bien rempli afin de répondre à l'association FG Myeloma qui organisait son concours de pétanque annuel. La pétanque était l'occasion de passer un agréable moment ensemble, mais surtout de collecter des fonds pour cette association qui s'est constituée à la mémoire de Guy Faure qui nous a quittés voici quelques années.

Si les premières années, les fonds étaient versés à la recherche contre le cancer, depuis l'an dernier l'association a orienté ses dons vers l'amélioration des conditions d'hospitalisation au Centre Léon Bérard. Ainsi, l'an dernier, deux matelas anti-escarres ont été achetés et cette année on s'oriente vers des équipements complémentaires comme des chaises ou des fauteuils, des petites choses qui aident les malades à mieux supporter leur hospitalisation.



Une partie des bénévoles autour de Julien et de Martine Faure

**Samedi 13 janvier 2024 à 20h30**  
à la salle des fêtes - «Soirées de Nivolas» - Théâtre

L'hôtel des 2 mondes

D'Eric Emmanuel Schmitt,  
avec la troupe Animafour

Entrée 10 €



**Vendredi 2 février 2024 à 20h30**  
à la salle des fêtes - «Soirées de Nivolas» - Concert

Vibrations Mystiques

1ère partie : Collectif Percus  
2ème partie : Soul replay

Entrée 5 €. Buvette



**Samedi 9 mars 2024 à 20h30**  
à la salle des fêtes - «Soirées de Nivolas» - Théâtre

Le cercle  
des illusionnistes

D'Alexis Michalik avec la Cie des Rataffias  
Entrée 8 €. Gratuit moins de 10 ans







## Association Pour la Protection de l'Eglise de Vermelle

Des Saisons 2023 qui se sont conclues en sonorités et lumières exquises !



Les Saisons de Vermelle ont rituellement leur propre solstice : si les premières expositions, avant l'été, font la part belle à de grandes figures picturales de la région (et ce sera le cas en mai 2024 en ouverture des prochaines saisons...), l'automne offre des cartes blanches à des découvertes et créations inattendues.

Le concert de la formation **«ALMA T'INVIO»** («Je t'envoie mon âme») n'a pas échappé à la règle. **Le quatuor de polyphonies corses et méditerranéennes, emmené par Ghjuvan'fili De Peretti, a produit un récital des plus raffinés**, et la découverte d'instruments rares : sonnailles agropastorales, cistres corses, vihuela da mano ... Des univers musicaux (musique ethnique, arabo-andalouse, jazz, musique traditionnelle) avec ses comparses Joane-Lise Michot, Mohamed M'Sahel, et même en invité supplémentaire («guest») de dernière minute : la contrebasse et la basse électrique de Julien Sarazin. «Acqua viva», leur nouvel album a emmené en terres méditerranéennes, pour un voyage coloré où les mots et les sons ne faisaient qu'un. L'hymne corse (le «Diu salvi regina») a évidemment retenti dans l'église comble, et la température était à son plus haut, une standing-ovation unanime saluant in fine la performance des musiciens. Ils inauguraient leur création à Vermelle, et nul doute que beaucoup vont retourner les écouter dans les lieux nombreux de leur tournée 2024 où ils vont se produire.



Puis les Journées européennes du patrimoine et le thème national 2023 («patrimoine vivant») ont favorisé l'accueil d'un **photographe de très grand talent : Stéphane LANGE**, qui a des attaches en terres berjalliennes et qui officie dans le monde télévisuel. Ses 13 photographies inédites sont techniquement un véritable travail d'orfèvre, qu'il a en outre accompagné avec beaucoup de tact et d'échanges approfondis avec chacun des nombreux visiteurs pendant 2 des 3 week-ends, lesquels ont connu une très grande fréquentation.



Le dévernissage qui concluait les Saisons 2023, a vu la venue de la conseillère départementale Mireille Blanc-Voutier aux côtés de Suzanne Badin présidente, de Monsieur le Maire Christian Beton, de l'artiste, de Gilles Thorand conseiller artistique de l'association, ainsi que de la FSCF. En conclusion, Pierre-Jean-Badin a fait retentir la cloche classée comme lors de chaque grand événement en l'église.

### Vermelle & Nivolais ont salué Josef CIESLA

Le sculpteur et peintre Josef CIESLA nous avait quittés début Septembre, en son antre d'Artas.

Cet artiste au rayonnement très important dont les oeuvres siègent dans des lieux importants de Lyon à Grenoble (Hôtel du Département) ainsi qu'à l'étranger, avait donné en l'église de Vermelle une de ses toutes dernières expositions monographiques, et la dernière en Isère : «Le Souffle», en septembre 2020. Chacun se souvient de l'incisive et de la présence de ses œuvres ayant littéralement habité en l'église, en plein cœur de la crise sanitaire mondiale, et de sa conférence inaugurale lors du vernissage, où l'on aurait entendu une mouche voler. L'intensité des relations avait amené le don de l'œuvre «Efflorescence» à l'association, qui fut mise en exposition permanente salle des mariages de l'Hôtel de Ville pour la Saint-Blaise (patron de l'église). Une œuvre à plusieurs niveaux de messages et sans concessions, qui ne peut laisser indifférent, à l'image de Josef. Puis avait également eu lieu la projection du documentaire «Le noir et le bleu» (France3), en la salle de fêtes fraîchement dotée de matériel audiovisuel. Aussi, l'association, avec l'accord de la famille, a tenu à faire retentir la cloche pour saluer son départ, le Lundi 18 Septembre à 19h, pour un moment de recueillement, en mémoire de l'artiste engagé jusqu'à son dernier souffle.



### 2024 : une programmation qui s'annonce foisonnante et partageuse

- **Assemblée générale** : Samedi 9 Mars à 10h, en présence des Artistes
- **«Journée des Têtes de loups» (remise en état de l'église)** : Mardi 23 Avril à 8h30. Ouverte à tous, venez nombreux nous épauler.
- **Première exposition, en 2 volets** : De début Mai à tout début Juin, autour d'une grande figure picturale et humaniste berjallienne. Ponctué d'un concert le dimanche 18 Mai.
- **Deuxième exposition** : Mi-Juin avec une invitée lyonnaise
- **Troisième exposition** : Fin Juin/début Juillet à l'occasion de la «Nuit des églises», avec un peintre inattendu et bien connu alentour
- **Concert-hommage à une figure dauphinoise de rayonnement planétaire** : Dimanche 8 Septembre à 17h, sur le thème des voyages
- **Journées européennes du Patrimoine** : 21 et 22 septembre, avec une invitée créative et itinérante, très connue en Nord-Isère.
- **Poursuite de l'exposition avec un parcours-surprise (et en musique)** : Le week-end suivant 28/29 septembre
- **Dévernissage** : Le premier week-end d'Octobre, en présence des Artistes.

## Bibliothèque



Horaire : Mardi et Jeudi 16h -18h / Mercredi 10h-12h et 14h-18h (sauf vacances scolaires) / Samedi 10h-12h  
Site internet de la bibliothèque : <https://ipa.bibenligne.fr/> - Mail : [bibliotheque@nivolais-vermelle.fr](mailto:bibliotheque@nivolais-vermelle.fr)

En 2024, l'équipe de la bibliothèque va continuer de proposer aux Nivolaisiens encore diverses animations culturelles : expositions, projections, conférences, contes...

Voici le programme pour le premier trimestre :

- Du 9 au 27 janvier : Exposition de l'atelier de peinture de Nathalie Cuzin : «L'important c'est de participer», dans le cadre du label Terre de jeux 2024.
- Du 1<sup>er</sup> février au 20 mars : Exposition «Borner et indiquer» avec les Amis du Musée de Bourgoin-Jallieu. Avec le 6 mars à 20h une conférence de Michel-André Durand à la Salle des fêtes. Gratuit sur inscription
- Du 20 février au 18 mars déposer vos textes pour participer à notre 4eme Concours de poésies.
- 13 mars, projection du documentaire «Alice Guy, l'inconnue du 7<sup>ème</sup> art» en résonance avec la journée de la femme. Gratuit sur inscription.
- Au mois de mars, un nouveau spectacle de contes pour enfants vous sera proposé avec QUAND CAPI CONTE à la bibliothèque. Gratuit sur inscription.
- Du 26 mars au 20 avril exposition de G. Laine, auteur/illustrateur, avec ses tableaux humoristiques autour du sport.

Côté livres, nous continuons de vous proposer régulièrement des nouveautés et de mettre en avant nos et vos coups de cœurs.

Vous pouvez retrouver dans nos rayons le prix Goncourt 2023 «Veiller sur elle» de Jean-Baptiste Andréa, le Prix Renaudot lycéens «Panorama» de Lilia Hassaine et le prix Fémina étranger «La Sentence» de Louise Erdrich

Le prix Bulles de Sang d'encre 2023 a été remporté par Le Serpent et le coyote de Matz et Philippe Xavier aux éditions Le Lombard.

La bibliothèque est un lieu ouvert à tous, il n'est pas nécessaire d'être abonné pour venir lire ou travailler sur place.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !



### Printemps des Poètes

Du 20 Février au 18 mars  
à la bibliothèque

Concours de Poésies  
Pour petits et grands

### Exposition de dessins

«Humour et Sport» de G Laine

Du 26 mars au 20 avril  
à la bibliothèque

Mercredi 13 mars à 20h

à la salle des fêtes

«Soirées de Nivolais»

Film documentaire

### Alice Guy pionnière du cinéma



L'histoire d'Alice Guy,  
1ère femme  
derrière une caméra,  
1ère femme réalisatrice  
et productrice  
de films de fictions

Mercredi 29 mars à 20h

à la salle des fêtes

«Soirées de Nivolais»

Film documentaire

### «A la découverte des fonds sous-marins»

Le C-S-B-J Plongée, la commission Photo-Vidéo 38 et la municipalité vous proposent de partir à la découverte des fonds sous-marins avec de nouvelles images en compagnie des photographes et des vidéastes.

sur réservation avant le 17 mars 2024  
[philippe.vernet5@wanadoo.fr](mailto:philippe.vernet5@wanadoo.fr) / 06 21 81 16 82



# Alice Milliat

**La dernière piscine de la CAPI a été appelée ALICE MILLIAT, mais qui est Alice Milliat ?**

Dans le cadre du mois du film documentaire, et de la programmation cinéma de Nivolas-Vermelle, Stéphanie Gallay, la bibliothécaire a choisi de programmer « Les Incorrectes » d'Anne-Cécile Genre (2021). Ce documentaire raconte les combats d'Alice Mil-

liat, pionnière du sport au féminin. Les spectateurs ravis ont découvert le long combat mené par cette militante féministe, athlète, qui organisa les premiers Jeux Olympiques féminins de l'histoire. Sophia Benafou, rugbywoman de Bourgoin-Jallieu, championne de

France 2002-2023 en fédéral 2 était présente avec deux coéquipières. Ces athlètes de haut niveau ont pu répondre aux questions du public, notamment, à propos des difficultés qu'aujourd'hui encore les femmes peuvent rencontrer dans le monde sportif.



**Exposition de peintures**  
**«L'important c'est de participer»**  
**Du 9 au 27 janvier**  
**à la bibliothèque**  
**Label Terre de Jeux 2024 - Entrée gratuite**

**Quand CAPI Conte**  
**Mercredi 20 mars à 17h**  
**à la bibliothèque**  
*Avec Stéphanie Gillet de la Cie*  
*La Fabrique à Merveilles*  
*Raconte-moi !*  
**Spectacle à partir de 3 ans**

## Une Soirée pyjama réussie !

**C'est un public nombreux qui a répondu à l'invitation de la bibliothèque municipale de Nivolas-Vermelle pour une nouvelle soirée pyjama.**



Le spectacle «BLANC MANTEAU» a été écrit et interprété par la comédienne et metteuse en scène Marie Dragic. La musique a été créée et jouée par Franck Mercier. Petits et grands ont été sensibles à la poésie de ce spectacle où petit écureuil ne voulait pas hiberner pour voir les premiers flocons de neige.

Imaginaire et humour étaient très présents. C'est avec une grande joie que les enfants ont répondu aux sollicitations des artistes. Cette soirée a été cofinancée par la municipalité et l'association «Les amis de la bibliothèque».

## Exposition

**Artothèque bib**

**L'exposition de l'Artothèque à la bibliothèque de Nivolas-Vermelle a été intéressante à plusieurs titres :**

C'est un premier partenariat entre l'Artothèque, association culturelle et artistique de Villefontaine et la bibliothèque de Nivolas-Vermelle, lieu culturel dynamique de notre commune. Partenariat qui s'est traduit par cette exposition, un atelier de pratique pour adultes et un atelier pour les scolaires.

L'autre intérêt de cette exposition est lié à la technique d'impression présentée.

L'équipe d'animation de la bibliothèque a toujours souhaité montrer au public des pratiques artistiques variées et l'arothèque est venu proposer des œuvres réalisées avec des techniques d'impression.

Les techniques d'impression qui peuvent permettre des productions multiples sont souvent associées à des pratiques commerciales, publicitaires... Toutefois, l'histoire de l'Art montre que les premières impressions datent de l'époque préhistorique comme les mains retrouvées sur les parois de la grotte Chauvet. Plus tard, de nombreux artistes se sont intéressés à cette technique comme un moyen d'expression et de production artistique. Il y a Andy Warhol, Hokusai et d'autres...

Bien souvent dans les œuvres réalisées avec une technique d'impression on peut noter l'importance accordée aux couleurs, aux pigments...

# Gros succès des Journées Européennes du Patrimoine à Nivolas-Vermelle avec une inauguration très réussie !

**Après quelques gouttes de pluie au moment des préparatifs, le soleil s'est invité pour l'inauguration du parcours patrimonial de Nivolas et rejoignait la centaine de personnes qui avait répondu à l'invitation de la municipalité.**

Les danseuses de l'école TOTEMM d'Aude Manchon ouvraient la cérémonie avec un magnifique ballet contemporain. Après les traditionnels discours, ce sont Nikita à l'accordéon, Yula au chant et Victoria au piano qui ont enchanté le public. Le choix de la Grange Porcher pour cette inauguration aura permis à de nombreux Nivolaïsiens de la découvrir. Tout au long du weekend les chemins du parcours patrimonial et les différents sites ont vu près de 350 visiteurs. Les événements culturels (concerts, contes, poésie, conférence) ont été suivis par un total de 240 spectateurs. Christian Beton, le Maire et Graziella Bertola-Boudinaud 1ère Adjointe chargée de la culture ont chaleureusement remercié les entreprises Dcovering et Urford bois qui ont fabriqué panneaux et poteaux, les services techniques qui ont mis en place le balisage, les services administratifs qui ont travaillé sur la communication, les bénévoles des différentes associations associées à l'évè-

nement, les propriétaires privés qui ont ouvert leurs portes, Isabelle Groussol et Michel Rival qui ont aidé à trouver les différents intervenants sur les sites choisis. Des remerciements également aux musiciens, chanteuses, conteuse, poétesses, architecte, photographe... qui ont animé ce parcours patrimonial pendant ces 2 jours. Pour conclure ces JEP 2023 sont une belle réussite collective.

Après le succès des Journées Européennes du Patrimoine, la municipalité a souhaité remercier les propriétaires qui ont accepté d'ouvrir leur porte et les artistes qui ont animé ces journées lors d'un moment convivial. Plusieurs étaient présents. Lors des échanges sur le bilan de la manifestation, il est apparu que les différents spectacles ont été très appréciés et il a été souhaité que l'on reconduise la formule. Les élues Isabelle Groussol et Graziella Bertola-Boudinaud se sont engagées à travailler le projet des JEP en ce sens.



## L'ALEP Art et Culture

Une association culturelle toujours dynamique !

**Les adhérents de L'ALEP Arts et Culture, se sont réunis en assemblée générale. En introduction, la présidente Graziella Bertola-Boudinaud remerciait les membres du bureau pour le travail d'équipe effectué pour faire vivre l'association.**

L'ALEP Arts et Culture, Association Laïque d'Education Populaire, est toujours présente sur la commune de Nivolas-Vermelle à travers plusieurs activités artistiques et culturelles : le théâtre, la peinture, le scrapbooking et l'atelier informatique. Après la présentation du bilan de la saison passée, chaque section a développé ses projets. Pour la saison 2023-2024, l'association propose pour la 9<sup>ème</sup> année des abonnements aux soirées de Nivolas pour les Nivolésiens et les adhérents de L'ALEP Arts et Culture. L'atelier d'initiation à l'informatique a dû être doublé pour répondre à la demande.



Par ailleurs, l'association est présente au forum des associations et au téléthon. L'atelier théâtre participera au 6<sup>ème</sup> Festival Jeunes en Scène en juin. L'exposition annuelle de peinture coorganisée avec la municipalité se déroulera du 2 au 4 mars 2024. Le voyage annuel se fera le dimanche 6 octobre à Lyon avec la visite de l'Institut Lumières et le musée des Peintures murales.

L'atelier peinture



L'atelier informatique



## 45<sup>ème</sup> Exposition de Peinture

ALEP ARTS ET CULTURE

Du 2 au 4 mars 2024 à la salle des fêtes



Invité d'honneur : Dominique BONI

VERNISSAGE de l'EXPOSITION  
et remise des prix  
Samedi 2 mars à 18h

### L'ALEP Arts et Culture au musée

Conformément à son projet associatif, l'ALEP Arts et Culture a emmené un groupe de 23 personnes au musée de Bourgoin-Jallieu.

Grâce à une très belle visite guidée de l'exposition Victor Charreton, les participants ont pu découvrir le parcours artistique de ce peintre berjallien qui aura partagé sa vie entre l'Isère et l'Auvergne.



## Se faire plaisir avec la chorale « En Plein Choeur »

**Claudette Raynal, la présidente de la chorale avait invité les adhérents à faire un bilan lors de l'assemblée annuelle.**

Un bilan un peu mitigé, car, comme dans toutes les chorales, le covid est passé par là et a déstructuré les répétitions et a un peu cassé le rythme donné par Eliane LeGuilloud, la dynamique chef de chœur.

Avec l'adhésion de quelques jeunes, l'année 2023 a été marquée par une évolution des activités. Ainsi, la chorale «En plein Choeur» a animé toutes les cérémonies organisées par la municipalité et un travail sur l'expression théâtrale est venue compléter le chant. Cela a permis d'organiser une journée «porte ouverte» qui a connu un franc succès.

Claudette Raynal soulignait le caractère convivial qui préside à toutes les répétitions permettant à tout un chacun, y compris ceux qui prétendent «chanter comme une casserole» de trouver leur place dans le groupe et se faire plaisir.



**Rappelons que les séances se déroulent tous les jeudis soirs, au foyer municipal de 18 à 20h.**

**Ne pas hésiter à faire le pas en téléphonant au 06 33 05 82 91.**



## Une très bonne fréquentation des soirées de Nivolas en ce début de saison...

**Pour cette saison 2023-2024, un large public a répondu présent dès le premier spectacle des Soirées de Nivolas avec René Lajoie.**

En octobre, la troupe des « Quiproquo » de Sérézin de la Tour avec la pièce de Feydeau « On purge bébé », a rempli la salle des fêtes avec un public comblé. Le programme s'est poursuivi avec la soirée Latino pour les amateurs de salsa, bachat et kizomba.



## Téléthon, victime des intempéries

**Malgré une mobilisation importante de la municipalité et des associations le temps a été un frein à plusieurs animations externes.**

Dès le vendredi le club de golf a dû se mettre à l'évidence et a dû annuler son animation et par la suite celle du samedi. Le 2 décembre la marche s'est déroulée avec les courageux qui ont affronté pluie et vent. Le club de tennis et le club cycliste ont dû aussi annuler les manifestations en extérieur. Mais de nombreux visiteurs sont venus soutenir cette journée de générosité en participant à la salle des fêtes à la vente de diots, au repas servi à midi avec les démonstrations et initiations de country. Le club cycliste le matin a continué à améliorer le challenge sur la scène. Bien sûr beaucoup se sont retrouvés pour l'apéritif, contents de participer à cette invitation annuelle. La municipalité et tous les organisateurs de ces deux jours remercient tous ceux qui sont venus les soutenir.

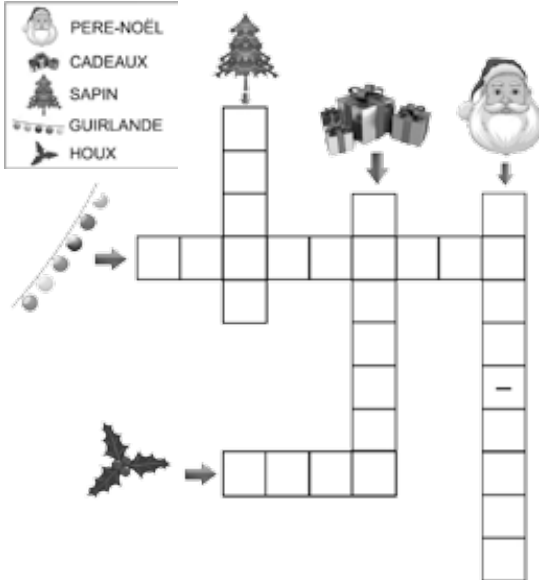


## Jeu enfants

Mots croisés de Noël



-  PERE-NOËL
-  CADEAUX
-  SAPIN
-  GUIRLANDE
-  HOUX



# L'Environnement dans tous les domaines

**La volonté de l'équipe municipale d'intégrer la dimension écologique dans tous les secteurs est un engagement de campagne. Peu d'entre nous le savent, mais la question de l'environnement est présente dans de nombreux domaines dont nous avons la charge. Nous y avons œuvré depuis le début du mandat. L'écologie n'est pas un parti mais un parti pris.**

### Le saviez-vous ???

Dans la Gestion des ressources, dans le Traitement des déchets, dans la Réduction de la consommation d'énergie, dans la Mobilité et pour l'Environnement nous avons agi.

Vous trouverez en suivant la liste des différents points où nous avons œuvré pour le cadre de vie et l'environnement. Vous verrez qu'ils sont nombreux.

Nivolas Vermelle peut être fière de sa participation à la préservation de notre environnement

### La gestion des ressources

- Changement des méthodes de fleurissement (plantes moins consommatrices d'eau, apports de minéraux...) qui a permis une économie de 2/3 d'eau d'arrosage (2022/2023)
- Sortie politique du label ville fleurie (2023)
- Mise en application des règles de PLU concernant les bâches plastiques
- Extinction nocturne : Baisse de l'amplitude horaire quotidienne d'éclairage public (2023)
- Passage en circuits courts et produits BIO en cantine (supérieur aux exigences de la Loi Egalim).

### Le traitement des déchets

- Mise en place du tri des déchets en mairie / école du village (fin 2020)
- Développement de la communication et lutte contre les incivilités environnementales : déchets sauvages, brûlages des déchets...
- Utilisation des verres en papiers/carton ou plastiques réutilisables
- Actions de nettoyage de la commune (à développer par la suite sous une forme plus participative)
- Développement de plusieurs points d'apports volontaires (RD1085, Boussieu...)
- Réflexion sur l'émergence d'ateliers fab Lab / repair café (2023/2024)
- Développement des composteurs collectifs.

### Réduction de la consommation d'énergies / empreinte carbone :

- Optimisation et changement de modes de chauffage (2022/2023)
- Passage en éclairages LED des bâtiments publics (2022/2023/2024) : gymnase (25 000€), mairie, foyer, écoles, stade (70 000€)
- Isolation des bâtiments (environ 300 000 € dédiés à l'isolation) : foyer, salle pour tous, école maternelle (toiture végétalisée, reprise de toutes les menuiseries...) : 2021/2022/2023
- Sensibilisation de tous les utilisateurs à la réduction de la consommation d'énergie (agents, associations, enseignants/ enfants...)

- Audit énergétique du gymnase (2023)
- Audit de mise en œuvre d'un réseau de chaleur sur les bâtiments du centre-ville (2023).

### Mobilité :

- Mobilité : mise en place d'une nouvelle ligne de bus (2023).
- Véhicule électrique mairie (2021)
- Mise en place d'un parcours de randonnée patrimonial (2023)
- Développement de voies douces (rue du Lac 2023, rue du Vernay d'ici 2026, réflexion sur des voiries partagées/voies centrales banalisées...)
- Actions pédagogiques (journées sans voitures...)
- Limitation des vitesses de circulation : radar route de Sérézin, radar rue des Plattières, radar mobile, renforcement de la signalétique de sortie d'école, travail en cours sur la signalétique du croisement de la rue du Bas-Vermelle et du chemin de Pillot, action engagée auprès du Département pour améliorer la sécurité de la circulation douce sur la RD1085 (section entre les 2 ronds-points) ...
- Travaux d'amélioration de la circulation piétonne : parcours entre Ruffieu et Boussieu (2022/2023), rue du Lac (2023), route de Sérézin (2023/2024), rue de Boussieu (2023)
- Développement des zones 30 (Boussieu, Plattières, ...en cours).

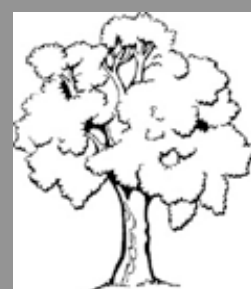
### Environnement :

- Reprise des balayages de ville par la CAPI
- Travaux de restauration continuité écologique de l'Agny (seuil scierie) : 110 000 € (d'ici 2025)
- Travaux privilégiant l'infiltration des eaux pluviales : place du 8 mai 1945 (2020/2021)
- Enherbement du cimetière (2022)
- Installation d'un capteur de particules (2022/2023)
- Plantation d'arbres (débuté avec le CME en 2022 / dossier en cours pour des plantations en 2024/2025 : projet pour le parc intergénérationnel)
- Développement des espaces de jardins partagés (Ravineaux) et des actions de solidarité (Jardins solidaires)
- Entretien des espaces naturels (bois Porcher, ruisseaux/sources, bassins écrêteurs...)
- Lutte active contre l'Ambroisie
- Travail sur le PAEN (2023/2024) : protection d'espaces agricoles et naturels.

## Abattage d'arbres pour des raisons de sécurité

Dans le cadre d'une action préventive de sécurité, la commune va faire procéder à l'abattage de 3 peupliers situés à proximité du Symp Hotel sur les berges de l'Agny.

En effet, en cas de tempête, ils risquent de s'abattre sur l'hôtel avec tous les risques que cela comporte. Les souches seront conservées pour continuer à maintenir les berges.





L'ASSEMBLEE GENERALE s'est déroulée samedi 18 novembre. Les adhérents de l'ALEP PLEIN AIR ont répondu présent et sont venus en grand nombre à cette A.G.



La Présidente Marie-Hélène Reymond, entourée de son bureau, remerciait tous les adhérents de leur présence, de leur participation et dressait un compte rendu détaillé des activités.

Après deux années perturbées par le covid, enfin cette année 2023 a pu reprendre avec le traditionnel pot au feu, le tirage des rois et finir en novembre au restaurant. Des moments de convivialité attendus par les adhérents ! Une innovation pour la saison hiver, Denise et Alain ont pris en charge une rando pour combler les dimanches après-midis.

Arrive le printemps avec la reprise des randonnées, une saison riche en découvertes diverses

appréciée des licenciés. L'activité marche nordique du samedi matin encadrée par Denise et Jean-Noël a de plus en plus de succès. Trois membres de l'ALEP ont participé à une journée de sensibilisation à la rando santé. A voir si cette activité peut être insérée au sein de l'association. Remerciement à tous les organisateurs de ces belles journées et à Carinne qui suite à une formation a obtenu un certificat d'animateur de randonnée.

L'ALEP a participé au sein de la commune à la journée du téléthon et était présente au forum. Elle a organisé ses manifestations : Marche dans la nature et Rando semi-nocturne avec succès.

Elle s'investit et participe au balisage des sentiers secteur CAPI.

Après la présentation des comptes par Chantal Girard, bien sûr chacun attendait le rapport imagé des sorties de cette saison présenté par Denise Roch. Quelques mots de Jean-Noël Guinand concernant le site du club qui garde le lien entre tous les adhérents et Graziella Bertola-Boudinaud représentante de la commune de Nivolas-Vermelle insistait sur le dynamisme et la générosité de cette équipe.

Cette AG clôturait une belle saison 2023 dans la convivialité et la bonne humeur.



### Toutes les informations sur le site

<http://sitealep.e-monsite>  
Tél. 06 33 05 67 58  
mail : [alep.rando@hotmail.com](mailto:alep.rando@hotmail.com)  
Permanence salle foyer  
le mardi 18h30-19h30

**Renseignements auprès de  
Jeanne Fouilleux, tél 04 74 27 92 00.**







## Le Basket Club

En quelques chiffres, le Basket Club de Nivolas, c'est 210 licenciés, 29 équipes, de la pré-nationale au niveau départemental et aussi en Loisirs !!! Un club dynamique, avec du cœur et de l'ambition, une CTC avec le club de St Victor de Cessieu ce qui permet de mutualiser les moyens matériels et humains en permettant aux licenciés de jouer à différents niveaux. Ce début d'année a commencé avec les manifestations suivantes :

**#OctobreRose** : Énormes, minuscules, galbés, vos seins sont parfaits, tant qu'ils sont en bonne santé... au moins une fois par an, et dès 50 ans, faites-vous dépister !

Les «Baskett-cœurs» ont témoigné leur soutien à la Ligue contre le cancer le week-end du 7 et 8 octobre dernier. En effet, les clubs de Nivolas et St Victor ont organisé pour la 3ème année consécutive un week-end spécial Octobre rose. Tous les bénéfices récoltés pendant ces 2 jours ont été versés à l'association Ruban Rose, soit 1400€. Victimes de leurs succès, les ventes ont dépassé les prévisions : les menus proposés comme les Tee-shirts et goodies se sont très vite vendus !

La haie d'honneur des U11 à l'équipe SF1 a rajouté un côté festif avec la présentation des 2 équipes et l'arche de ballons rose et or, reste un incontournable très apprécié. Deux marraines d'exception ont offert un polo de l'équipe de France pour la Tombola d'Octobre rose. Olivia Yale et Lilou Thévenet, qui jouent en équipe de France 3x3 U23 et U18, sont championnes sur les terrains internationaux mais aussi pour leur générosité. Nous les remercions très sincèrement

ainsi que toutes les personnes qui ont participé à ce week-end, par leur présence, leur soutien, leurs sourires et bien sûr, une pensée émue à toutes nos étoiles qui sont parties trop tôt ...

Merci à notre photographe Olivier Cottreaux pour ses photos incroyables lors de cet événement.

**#Loto** : Le GRAND loto du Basket Club de Nivolas a eu lieu samedi 18 novembre. Merci à tous pour votre présence, cette manifestation a fait carton plein avec une affluence record. Les bénéfices de cette soirée vont permettre à notre club de financer diverses actions : achats de nouveaux maillots, ballons, frais d'arbitres, sorties ASVEL ... Nous remercions tous les commerçants, sociétés, associations et partenaires qui ont soutenu cette manifestation par leurs généreux dons !

**#50ans** : Le Basket Club de Nivolas fêtera sa 50ème saison cette année. Cet événement aura lieu le 24 juin 2024, la commission réfléchit à l'organisation de cette MEGA fête. Nous recherchons les photos des équipes, articles de journaux des saisons 1973-1974 à nos jours alors



### A VOS AGENDAS

2023-2024

RAPPEL	Décembre 2023 : Calendriers BCN VSV	OK
RAPPEL	2 Décembre 2023 : Sortie ASVEL féminin	OK
RAPPEL	17 Décembre 2024 : Noël BCN VSV	OK
RAPPEL	6 Janvier 2024 : Belote VSV	OK
RAPPEL	26 fév au 1er mars 2024 : Stage à Nivolas	OK
RAPPEL	16 Mars 2024 : Vente de Brioches BCN	OK
RAPPEL	1er avril 2024 : Pucier VSV	OK
RAPPEL	22 au 26 avril 2024 : Stage à Nivolas	OK
RAPPEL	28 Avril 2024 : Tournoi U7-U9 BCN	OK
RAPPEL	22 juin 2024 : 50 ans du BCN	OK
RAPPEL	Mai/juin 2024 : Tournoi fin d'année	OK
RAPPEL	14 juin 2024 : AG des 2 clubs - Nivolas	OK
RAPPEL	8 au 12 juillet 2024 : Stage d'été St Victor	OK

merci de nous contacter au 06 34 17 11 55 (Stéphanie présidente) !

Vous trouvez ci-dessus toutes les manifestations de nos clubs.



### Loto



## CSN

**Tout se passe très bien pour le Club Sportif Nivolaésien en ce début de saison.**

En effet, le club enregistre plus de 350 licenciés et se développe d'année en année. Pas moins de 30 éducateurs toutes catégories confondues et plus de 50 bénévoles actifs font avancer le club vers ses objectifs.

Sur le plan sportif, les résultats sont globalement satisfaisants des petites aux plus grandes catégories.

Lors des vacances de la Toussaint, le CSN a organisé son traditionnel stage, qui s'est soldé sur un franc succès. Les activités étaient nombreuses comme par exemple un tournoi City stade, des sensibilisations arbitrage, santé ou encore E-sport. Mais le plus important reste surtout le fait que les enfants ont pris énormément de plaisir lors de ce stage.

Le club est très actif depuis la reprise en organisant de nombreux événements comme la sensibilisation au dépistage du cancer du sein avec Octobre Rose ou encore la santé des Hommes avec le mouvement «Movember».



Pour clôturer cette année 2023, le CSN a organisé une soirée partenaires regroupant les élus de la municipalité ainsi que les sponsors. Ces différents acteurs sont essentiels au bon fonctionnement du club. Cet événement fut une réussite, en espérant que 2024 soit une année aussi fructueuse que celle écoulée pour le CSN.

### Le CSN a réuni ses partenaires pour une soirée conviviale

Le président du CSN, Didier Bel et son équipe ont invité leurs sponsors et les élus de la municipalité pour les remercier du Soutien qu'ils apportent au club. Le Maire de Nivolas-Vermelle Christian Beton, Graziella Bertola-Boudinaud, 1ère adjointe, Michel Rival, Maire honoraire et conseiller municipal délégué et plusieurs conseillers municipaux dont Nathalie Paccini et Marie-Pierre Mermet ont répondu à l'invitation., comme de nombreux chefs d'entreprises locaux.

Le Club Sportif Nivolaésien, créé en 1930 est un club dynamique et structuré. Le projet du club

repose sur les valeurs de Plaisir, convivialité et formation. Celles-ci sont déclinées en 4 axes, Educatif, associatif, sportif et formateur. Ces actions ont pour objectif de former les jeunes notamment à devenir des footballeurs mais aussi des citoyens porteurs des valeurs du club.

Faire vivre ce club nécessite des moyens. Si les bénévoles du club contribuent à trouver des financements à travers de nombreuses manifestations, les différents sponsors ont également un rôle important. De son côté, la municipalité soutient l'activité du club à travers une subvention et la mise à disposition



d'un équipement toujours plus adapté. L'un des derniers travaux d'investissement a été la rénovation de l'éclairage du stade et aujourd'hui l'équipe municipale travaille au projet d'un second stade aux Mûriers.



## Tournoi en salle

avec le CSN

**Samedi 13 et dimanche 14 janvier  
au gymnase**



## ALEP YOGA

Les cours ont lieu le mardi matin de 10H30 à 12H au foyer municipal.  
Il reste quelques places disponibles.

1 cours d'essai est offert à toute nouvelle adhésion

**Renseignement auprès de Mme Paulette MION. Tél : 07 83 30 49 54.**

Bien cordialement

*Paulette MION*

## Golf

**Fin septembre, une grande compétition internationale de golf a opposé les meilleurs joueurs de la planète : USA contre EUROPE (la RYDER CUP).**

Celle-ci a donné l'idée à Jérôme T. d'organiser une rencontre interne des membres de notre amicale ; 22 joueurs se sont affrontés, les Rouges contre les Bleus, sur différents types de jeux :

- Concours de longueur (Drive).
- Concours de précision sur différentes cibles.
- Viser un trou sur une partie roulante (Putting)
- Match 2 contre 2 sur toute la longueur du terrain.



Il aura fallu attendre la toute dernière partie pour voir les deux équipes se séparer en parfaite égalité. Nous remercions Jérôme pour cette belle initiative qui a vu chacun se prendre au jeu avec acharnement.

RDV l'an prochain pour voir un gagnant.



## Tennis club

Ça y est le nouveau bureau est en place (Jérémy, Olivier et Xavier) et l'organisation du club prend forme, après un démarrage un peu tendu sur la rentrée, les inscriptions et la gestion des cours. Le club compte 37 adhérents, dont 9 femmes, 18 hommes et 10 enfants.

Il a fallu apprendre à utiliser les outils de la FFT, la plateforme ADOC pour la gestion des licences, cours et emailing.

Définir qui est en relation avec Ten'Up pour la réservation des cours.

Nous avons participé à 2 championnats depuis la rentrée de septembre avec des scores tout à fait honorables entre 3ème et 2ème place

Challenge de l'Isère Mixte + 35 ANS et Régional - 00 - ICS+35 ANS MESSIEURS

Une réunion avec la mairie nous a permis de poser les nouvelles bases, des travaux de toiture et aménagement concernant le Club House, le changement à venir de l'éclairage LED des cours extérieurs, une solution de marquage temporaire pour le gymnase et bien sûr d'autres projets à moyen terme.

**Les animations prévues pour le TCNV courant 2024 :**

- **Matinales de Noël**, samedi 16/12 et mercredi 20/12, manifestations et surprises
- **La Saint Valentin des sportifs**, samedi 10/2
- **Décroche ton Oeuf de Pâques**, samedi 6/4
- Entre Mai et Juin, des **tournois internes et la fête du tennis**

La gestion d'un bureau de tennis implique plusieurs aspects, de la planification des activités quotidiennes à la coordination des événements et à la gestion des ressources.

La porte est ouverte pour nous aider dans la gestion du bureau, on compte sur vous.

Bonnes fêtes de fin d'année...

<https://sites.google.com/view/tcnv/>

### Chasse aux œufs

avec l'ALEP et le Sou des Ecoles

**Dimanche 24 mars 2024**

au stade du village

### Loto

du Sou des écoles du village

**Samedi 9 mars 2024** au gymnase

### Solution Mots Croisés n°148

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	O	R	T	I	C	O	L	I	S
2	O	S	E	I	L	L	E		D	U
3	U	T	E	S		E	I	D	E	R
4	R	I		O	M		L	I	A	S
5	B	E	R	N	E	R		A	L	I
6	I		O	N	C	E		L	I	S
7	E	P	T	E		A	L	E	S	
8	R	E		S	E	L	E	C	T	E
9	E	L	U		P	E	S	T	E	R
10		E	N	L	I	S	E	S		S

## Halloween s'invite au Centre de loisirs

C'est désormais une tradition, le Centre de loisirs ouvre ses portes la première semaine des vacances de Toussaint à Nivolas.

Cette année les 24 places prévues étaient toutes occupées et l'animation prise en charge par deux animateurs diplômés de La Fraternelle. Une semaine où pluie et soleil ont alterné permettant de réaliser la totalité du programme, centré sur le sport, mais aussi la culture et l'inclusion (cinéma d'animation avec la bibliothèque municipale, atelier langue des signes, ateliers créatifs). La dernière demi-journée fut consacrée à des activités en lien avec le thème d'Halloween avant de partager les gâteaux confectionnés par les enfants au cours d'un goûter à thème.



## Sou des Ecoles du Village



**Une nouvelle équipe :** malgré le départ de 4 membres du bureau, l'association voit arriver une nouvelle équipe depuis le 15 septembre (jour de l'A.G) avec de jolis projets en perspective pour égayer les enfants.

**Soirée Halloween (13 octobre) :** grande réussite pour cette soirée qui a beaucoup plu aux petits comme aux grands. Les meilleurs déguisements ont été récompensés et tout le monde s'est bien amusé en jeux et en musiques.

**Dates à venir**

- le 9 février carnaval à la salle des fêtes
- le 9 mars loto au gymnase
- le 24 mars chasse aux œufs au stade municipal

## Le Sou des Écoles

de Boussieu a animé le marché



**Au marché de samedi dernier, un nouveau stand est venu compléter les commerçants installés sur la place. Un stand odorant, puisque une énorme poêle trônait en bonne place avec des diots qui commençaient à dorer dans leur jus.**

Du vin chaud et des brioches était également proposés tandis qu'au Foyer Municipal, les parents et amis du Sou pouvaient venir retirer leurs commandes de diots et de gratin dauphinois ou de couscous, tout cela au bénéfice des enfants de l'école de Boussieu. Audrey Trevey la Présidente était bien entourée par une partie de l'équipe qui se dévoue pour accorder des moyens supplémentaires aux enfants.

## L'arbre de Noël

